

La Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Lettre à Khrouchtchev et Boulganine

La Révolution Proletarienne

Poznan

Paul BARTON

L'Union des Syndicalistes est-elle née ?

Le salaire mensuel garanti
dans la métallurgie

Un Métallo

Monnaie marocaine et zone franc

J. PÉRA

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois 600 fr.
Un an 1.000 fr.

EXTERIEUR

Six mois 700 fr.
Un an 1.200 fr.

Le numéro : 100 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne
14, rue de Tracy — PARIS (2^e)
Téléphone : CENTRAL 17-08

PERMANENCE

Tous les soirs, de 18 à 19 heures
le samedi, de 17 à 19 heures

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS

notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 107 - Juillet 1956

Lettre ouverte à MM. Khrouchtchev et Boulganine...
Poznan : Nouvelle révolte ouvrière derrière le rideau de fer...
L'Union des Syndicats est-elle née?...
Retour aux errements...
Monnaie marocaine et zone franc...
Lettre de Tunisie...
Le salaire mensuel garanti est lancé dans la métallurgie...
Allez-y, M. Mollet : Sus aux syndiqués !
Dans l'Enseignement de la Loire : Un syndicat livré aux communistes...

Notes d'économie et de politique

Pour ceux d'Alger. — Porteurs de flambeaux. — Mendès et Turgot. — Vidés d'Indochine. — Compléments aux informations de la presse officielle. — Les Réformes. — Le massacre de Rivet. — L'amitié franco-musulmane...

Pronos d'un ancien

(A la veille du Congrès des Instituteurs) Les conclusions d'un congrès oublié. — Complices de crimes. — Autour de la statue. — Au banc des accusés. — La Réforme de l'Enseignement. — L'envers d'une fausse démocratie. — Défenseurs de l'enseignement secondaire...

Parmi nos lettres

Méthode efficace. — Notre clairvoyance. — Une position fautive et sectaire. — La R.P. apologiste de l'Eglise...

Les livres

La chute d'A. Camus (L.D.). — Le syndicalisme ouvrier français de Colette Chambelland (R.H.)...

La vie du cercle Zimmerwald

La Révolution
Prolétarienne

P. BARTON

Louis MERCIER
J. PERA
J.P. FINIDORI

LE METALLO

Groupe unitaire
démocratique

R. LOUZON

R. HAGNAUER

LES FAITS DU MOIS

LUNDI 4 JUIN. — Le gouvernement syrien démissionne à la suite de manifestations antifrançaises. Grève à la Radiodiffusion-Télévision françaises.

MERCREDI 6 JUIN. — En vertu des accords franco-marocains, le Maroc acquiert son indépendance diplomatique. Démission du gouvernement libanais. Sur les affaires d'Afrique du Nord, l'Assemblée Nationale vote la confiance par 271 voix contre 59 et 200 abstentions.

JEUDI 7 JUIN. — La Fédération des Producteurs de lait décide une grève des livraisons. VENDREDI 8 JUIN. — Par 277 voix contre 123, puis par 344 voix contre 39, le gouvernement obtient la confiance sur le Fonds national vieillesse. SAMEDI 9 JUIN. — Le président Eisenhower subit une grave opération chirurgicale. L'Assemblée Nationale turque adopte de nouvelles lois contre la presse.

LUNDI 11 JUIN. — Révolte militaire qui échoue en Argentine. Arrivée à New-York du chancelier Adenauer.

MARDI 12 JUIN. — Le gouvernement marocain interdit l'émigration collective des Juifs. A Genève, Conférence Internationale du Travail: le délégué de l'U.R.S.S. voté contre le travail forcé.

Réhabilitation de nombreux condamnés politiques en Tchécoslovaquie. Arrêts de travail aux chantiers de la Gironde.

MERCREDI 13 JUIN. — Départ des derniers soldats anglais d'Egypte. Elections en Hollande: Avances socialistes et catholiques, recul communiste.

JEUDI 14 JUIN. — Grève des hôpitaux parisiens. Grève des ouvriers agricoles en Italie.

VENDREDI 15 JUIN. — Accord franco-tunisien sur la représentation diplomatique de la Tunisie. Pineau, ministre des Affaires étrangères, part pour les Etats-Unis.

SAMEDI 16 JUIN. — Grèves partielles dans la métallurgie de Bordeaux et de Fives. Arrêts de travail dans les P.T.T. à Annemasse, Caen, Versailles, etc.

MARDI 19 JUIN. — M. Chepilov, ministre des Affaires étrangères d'U.R.S.S., arrive en Egypte. La Fédération des maires d'Algérie, hostile à des élections immédiates, réclame l'implantation de 500.000 hommes de troupe en Algérie.

MERCREDI 20 JUIN. — Exécution de deux « terroristes » condamnés à mort en Algérie. Accord atomique entre la France et les Etats-Unis.

JEUDI 21 JUIN. — Elections des délégués du personnel chez Simca (Poissy): recul de la C.G.T. au profit des Autonomes et de la Confédération des Cadres. Elections des délégués du personnel des Finances: F.O. emporte 93,5 % des sièges.

VENDREDI 22 JUIN. — Comité central du Parti Communiste. SAMEDI 23 JUIN. — Nouveaux attentats à Alger et manifestation européenne. Congrès de l'Union des Fonctionnaires C.G.T.

DIMANCHE 24 JUIN. — Referendum en Egypte: 99 % des suffrages pour Nasser. Elections en Islande: la majorité revient aux partis agraire, socialiste et communiste hostiles aux bases américaines.

MARDI 26 JUIN. — Nasser est président de la République égyptienne. Conférence à Bruxelles sur l'Euratom et le marché commun.

L'Assemblée Nationale par 275 voix contre 121 vote la confiance sur le collectif budgétaire.

MERCREDI 27 JUIN. — Par 7 voix contre celles de l'Iran et de l'U.R.S.S. et les abstentions de la Yougoslavie et de la Chine nationaliste, le Conseil de sécurité de l'O.N.U. rejette la discussion sur l'Algérie.

JEUDI 28 JUIN. — A Poznan, grève suivie de manifestations violentes réprimées par la troupe qui tire.

VENDREDI 29 JUIN. — Ouverture du Congrès du Parti socialiste à Lille.

LETTRE OUVRETE

à MM. KHROUCHTCHEV et BOULGANINE

Messieurs,

Quand un abcès devient trop gros, il faut le crever. Par la mort du tyran d'abord, et par son déboulonnage ensuite, vous avez crevé l'abcès du stalinisme.

Certains disent que c'est beaucoup ; pour nous, nous trouvons que c'est peu, car ce qui importe ce ne sont point tant les excès d'un régime que la nature de ce régime.

La révolution d'Octobre a débuté comme révolution prolétarienne. Les ouvriers russes prirent et dirigèrent les usines ; les paysans russes s'emparèrent des terres ; et les uns et les autres exerçaient le pouvoir par l'entremise de leurs soviets, ces successeurs de notre Commune de Paris.

Mais, depuis déjà nombre d'années, tout est changé. Le régime prolétarien a été remplacé par un régime bureaucratique. La classe des managers et des technocrates, dernier avatar de la bourgeoisie, s'est établie comme classe dominante, cependant que le prolétariat redevenait autant et plus que jamais la classe asservie et exploitée.

Tant que cette situation durera, tant que vous n'aurez pas formellement répudié l'infâme discours du 23 juin 1931 par lequel Staline a posé l'inégalité comme fondement d'une société socialiste, tant que vous n'aurez pas rétabli la classe ouvrière à la fois dans la jouissance de toutes ses libertés et dans l'exercice de sa souveraineté par la remise du pouvoir entre les mains de ses soviets librement élus — pour nous, vous n'aurez rien fait.

C'est uniquement aux mesures que vous prendriez dans cette direction, et non aux courbettes qu'il vous sied de faire à la reine d'Angleterre et autres dignitaires de la société bourgeoise, que nous jugerons de votre transformation.

Cependant, puisque vous déclarez qu'avec l'abandon du « culte des personnalités » une ère nouvelle s'ouvre pour la Russie, nous croyons pouvoir vous demander ce qu'il est advenu de trois hommes qui comptèrent parmi les plus solides militants de la révolution prolétarienne de 1917, et, s'ils vivent encore, ce que vous comptez en faire.

Il y a quelques mois, un socialiste autrichien qui sortait de vos camps de concentration nous apprenait que le bruit courait dans les camps que Chliapnikov était encore vivant. Chliapnikov, ouvrier mécanicien, bolchevik de toujours, fut, comme vous le savez, l'un des premiers à percevoir la dégénérescence bureaucratique dans laquelle s'enlisait la révolution ; il fut le protagoniste de cette « Opposition ouvrière » qui, dans les années 20, mena au sein même du parti communiste une ultime bataille pour que soit conservé à la révolution son caractère prolétarien.

Est-il vrai que Chliapnikov a survécu aux tortures qu'il a subies, et, si oui, n'allez-vous pas le libérer ?

Un autre bolchevik de la première heure,

l'ouvrier serrurier Miasnikov, qui connut, dès l'adolescence, les camps de concentration sibériens au temps des Romanov, et qui prit la responsabilité, en tant que président du soviét d'Ekaterinbourg, de débarrasser son pays des derniers survivants de la famille impériale, eut à s'enfuir d'Asie centrale lorsqu'il y fut exilé pour avoir, lui aussi, essayé de combattre la bureaucratie naissante par la constitution de « Groupes ouvriers » à l'intérieur du parti bolchevik ; il vint alors en France, où il vécut jusqu'à ce que, au lendemain de la défaite allemande, votre ambassade l'invitât à retourner en Russie, ce qu'il fit.

Depuis ce jour, nous n'en avons plus eu de nouvelles.

Qu'est devenu Miasnikov ? S'il vit encore et s'il n'est point libre, n'allez-vous pas le libérer ?

Enfin, Andreytchine, ouvrier d'origine bulgare, émigré en Amérique avant la première guerre mondiale, qui dut s'enfuir de ce pays par suite de son activité militante au sein de l'organisation syndicaliste révolutionnaire des *Travailleurs Industriels du Monde* (I.W.W.), et qui rejoignit alors la Russie en pleine révolution, fut persécuté de toutes manières dès que le régime bureaucratique s'y installa ; exilé en Sibérie, maintenu en cellule des années durant, etc., il fut libéré en 1941 lorsque la menace des armées hitlériennes sur Moscou obligea le tyran à avoir recours à ses services, mais, envoyé ensuite en Bulgarie, après la défaite allemande, il en disparut subitement, peu avant la mort de Kolarov.

Qu'est devenu Andreytchine ?

S'il vit et s'il n'est point libre, nous vous demandons également sa libération.

Bien d'autres militants de la classe ouvrière et de la révolution, plus obscurs mais aussi valeureux, sont encore, sans doute, dans vos geôles ; nous regrettons en ce qui les concerne de ne pouvoir vous donner leurs noms et vous rappeler leurs états de service ; nous les englobons collectivement dans notre demande de libération.

Etant donné que la plupart d'entre nous, tous ceux qui étaient alors en âge de le faire, ont soutenu, dès sa naissance, la révolution d'octobre, alors qu'elle avait contre elle coalisées toutes les forces de la bourgeoisie internationale et que nous n'étions en France qu'une poignée pour la défendre, nous estimons avoir le droit de vous faire ces demandes.

Etant donné qu'une solidarité indéfectible nous lie, par-dessus les frontières, à tous ceux qui combattent pour la cause de la révolution prolétarienne, nous estimons aussi que nous en avons le devoir.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'assurance de notre attachement continu à la cause de la révolution d'Octobre.

LA REVOLUTION PROLETARIENNE.

POZNAN

Nouvelle révolte ouvrière derrière le rideau de fer

Trois ans, presque jour pour jour, après Pilsen et Berlin-Est, ce sont les ouvriers de Poznan qui ont soulevé le drapeau de la révolte. Entre temps, le mouvement insurrectionnel a fait le tour des camps de concentration disséminés à travers le vaste territoire de l'U.R.S.S. :

Yorkouta au Nord de la Russie européenne, Norilsk à l'extrémité occidentale de la Sibérie de l'Est, Kinguir dans le Sud, Khabarovsk en Extrême-Orient, pour ne citer que les endroits où l'explosion a été la plus violente. Fait important, le soulèvement est invariablement l'œuvre des travailleurs, tantôt détenus, tantôt « libres ». Ce phénomène s'explique en partie par le caractère organisé que donne à la classe salariée le processus de production, là même où toute organisation syndicale authentique est détruite. Mais il y a plus. Le rôle prédominant des ouvriers dans toutes les révoltes d'envergure contre la dictature soviétique constitue la preuve définitive et irréfutable de la nature antiouvrière du système.

On ne saurait trop répéter cette vérité première. Car ceux-là mêmes qui ne se font pas d'illusions sur les régimes établis dans l'orbite moscovite ne se doutent pas pour la plupart du sort atroce des salariés polonais.

Les sources officielles prouvent un certain flottement quand il s'agit d'indiquer le montant du salaire mensuel moyen ; tantôt, elles parlent de 850 zlotys, tantôt de 1.000 et de 1.100 zlotys. Au début d'avril, le quotidien du Parti, « Tribuna Ludu » (« La Tribune du Peuple »), a rendu publics les salaires moyens de quelques branches économiques : pour les charbonnages, ce sont 1.700 zlotys, pour le textile, 900 zlotys ; près d'un tiers de tous les employés des établissements sanitaires (hôpitaux, infirmeries, dispensaires, etc.) gagne moins de 500 zlotys, ce qui est également le cas pour près d'un cinquième du personnel de l'enseignement.

Pour apprécier ces données à leur juste valeur, on n'a qu'à les confronter à celles des prix. Un journaliste allemand, qui se trouvait à Poznan au moment de la révolte, a enregistré sur place les prix suivants : un kilo de beurre, 58 zlotys ; une paire de chaussures, 400 à 1.000 zlotys ; un complet de bonne qualité, 2.000 à 3.000 zlotys (dépêche de Berlin de l'agence DPA, du 30 juin). Dans une dépêche adressée de Varsovie le 26 novembre 1955 au journal « New York Times », on cite les prix suivants : un kilo de café, 360 zlotys ; trois mètres de tissu de laine pour un pardessus, 800 à 1.000 zlotys. En septembre 1955, les prix suivants ont été pratiqués à Varsovie : un complet d'homme de qualité, plus de 2.000 zlotys ; un imperméable, 1.400 zlotys (« New York Times », 15 avril 1956) ; un correspondant français annonce le 2 juillet 1956 de Poznan : une paire de chaussures de qualité médiocre, 600 à 700 zlotys ; un mètre d'étoffe pour un complet, 500 à 1.000 zlotys ; un kilo de sucre, 12 zlotys ; un kilo de beurre (souvent difficile à obtenir), 58 zlotys ; le pot-au-feu (il faut faire queue pendant des heures), 33 zlotys ; 125 grammes de

cacao Suchard, 36 zlotys, donc 288 zlotys le kilo (« Le Monde », 3 juillet 1956).

Quant aux droits du salarié, ils sont tout aussi dérisoires que sa paie. Voici par exemple ce que déclara, d'après le quotidien « syndical » « Glos Pracy » (« la Voix du Travail ») des 12 et 13 mai 1956, le président de l'U.D. de la région d'Opol : « On en est arrivé au point où la présidence du comité régional des travailleurs agricoles était assumée pendant de longues années par un individu louche, par un voleur qui mettait la main sur les fonds sociaux. Tout en connaissant ses agissements, les militants syndicaux qui l'entouraient se gardaient bien de dire quoi que ce fût. Comment cela était-il possible ? Nous avons peur de parler — déclare le camarade Sl., secrétaire de la cellule du Parti au sein du comité régional des travailleurs agricoles — puisque le président Mos était bien vu du comité régional et qu'il jouissait également des faveurs de la direction centrale. » Dans le même journal, on peut lire le récit suivant d'un militant : « Il y a trois ans, notre conseil d'établissement a eu un excellent président. C'était un homme ferme, qui se battait contre toute injustice, disait la vérité aux gens et faisait sentir son autorité à bien des « gros bonnets ». Or, à l'expiration de son mandat, il n'a pas retrouvé son siège au conseil d'établissement ; ensuite, il n'y eut plus de travail pour lui dans l'entreprise. Pendant deux ans, il a dû trimmer pour 370 zlotys par mois. Peut-on s'étonner dès lors que ses successeurs se tiennent tranquilles ? »

Une résolution du Conseil central des syndicats, publiée dans le « Glos Pracy » des 19 et 20 mai 1956, nous apprend que les directions des entreprises constituent sur chaque travailleur un dossier personnel auquel elles versent différentes « appréciations confidentielles ». Ces appréciations sont également communiquées aux tierces personnes, même s'il s'agit d'anciens travailleurs de l'entreprise. « Ces appréciations confidentielles, exemptes de tout contrôle du groupe social et du travailleur intéressé, causent fréquemment un tort considérable à celui-ci ; elles ouvrent la voie à toutes sortes d'abus, ce qui provoque de nombreux conflits, des plaintes et des doléances de la population. »

Dans son numéro du 23 mai 1956, le « Glos Pracy » révèle que les décisions des commissions paritaires d'arbitrage restent sans effet lorsqu'elles donnent satisfaction aux travailleurs, même dans des cas aussi simples que l'octroi des indemnités dues à la suite d'un accident de travail ; les chefs d'entreprise refusent également de respecter les décisions des inspecteurs du travail.

Dans une telle situation, toute action revendicative de quelque envergure se transforme inévitablement en lutte pour la liberté. Les racontars des affaiteurs sur des mystérieux « provocateurs » qui ont entraîné les braves ouvriers dans la révolte et la violence sont tout aussi abjects que le carnage auquel précèdent leurs bourreaux.

Paul BARTON.

L'Union des Syndicalistes est-elle née ?

Questionnaire à tous les militants syndicalistes

La réunion que la commission syndicale du Cercle Zimmerwald avait convoquée le jeudi 21 juin s'est tenue dans des conditions satisfaisantes. Nous y avons retrouvé non seulement des vieux camarades qui furent du Comité des 22 ou du Cercle syndicaliste d'avant guerre ou de la Conférence de Puteaux, mais aussi quelques jeunes camarades, pas assez nombreux à notre gré, dont certains animèrent pourtant la discussion et lui donnèrent son caractère.

Mettons tout de suite en avant cette remarque que fit le camarade Charbit pour justifier l'optimisme de son intervention :

« Au départ, nous sommes plus que 22 ! ». Et ne nous attardons pas trop à regretter certaines absences qui se peuvent expliquer partiellement par l'heure que nous avons choisie (nous avons reçu plusieurs excuses, en particulier celle du camarade Snacken, secrétaire de l'Union locale Force ouvrière de Montreuil)... mais pouvons-nous sonder les reins et les cœurs ? Les camarades présents ont pensé qu'il fallait persévérer, jeter les bases d'une Union des syndicalistes et maintenir les objectifs que nous avons fixés déjà :

1) Organisation d'une seconde réunion de militants, plus large que celle-ci, où il nous faudrait amener de plus nombreux camarades de F.O., de la C.F.T.C., de la C.G.T., et qui devrait se tenir fin septembre ;

2) Organisation d'une réunion publique et contradictoire en octobre liant l'anniversaire du Congrès d'Amiens de 1906 et des journées de juin 1936 aux problèmes actuels du syndicalisme. En supposant, bien entendu, que nous ayons d'ici là les moyens d'une bonne préparation, d'une bonne organisation et, par conséquent, d'une bonne réussite.

Comme il importe que l'Union des syndicalistes dispose tout de suite d'un organe propre, il a été entendu que la Révolution prolétarienne — sur la proposition du camarade Hagnauer — lui servirait de tribune d'information et de discussion.

En plus des camarades déjà cités, nous noterons les interventions des camarades Volovitch et Pennetier, du Syndicat national des instituteurs, de Louis Mercier, de Rotot (des Métaux). Pierre Monatte insista sur la nécessité de faire quelque chose d'« utile », de rechercher et de mettre en valeur une « revendication essentielle » dans chaque industrie, principalement dans les industries déterminantes que sont les Métaux, le Bâtiment et les Transports. Pour cela, nous avons besoin, et la classe ouvrière a besoin, de « cercles d'études syndicalistes ». Cette forme d'organisation paraît avoir recueilli l'approbation des camarades présents ; mais Hagnauer a montré aussi la nécessité de groupes intercorporatifs, locaux et régionaux, en direction

des Bourses du travail et des Unions départementales.

Un camarade de chez Renault, jeune encore mais déjà plein d'expérience, a commenté l'activité d'un groupe existant dans cette métropole industrielle. Il voudrait que l'exemple de ses camarades soit imité et que notre initiative aboutisse à la confrontation des expériences de ces groupes d'usine. « On ne fera pas renaître ce qui est mort », a-t-il dit. Mais nous ne croyons pas que le syndicalisme révolutionnaire soit mort. Nous cherchons à lui redonner une vigueur nouvelle, en nous appuyant certes sur une tradition que nous n'estimons pas dépassée, mais en posant clairement les problèmes ouvriers d'aujourd'hui — ce qui suppose des études — et en cherchant à les résoudre — ce qui suppose des actions.

En tout cas, nous avons proposé aux camarades de chez Renault de participer, en tant que groupe, à notre prochaine réunion, de nous y apporter une information plus complète et, si possible, de nous faire profiter d'une de leurs études concrètes. Nous ne manquerons pas de les relancer.

Enfin, sur la proposition du camarade Duperray, de la Loire, dont nous publions la lettre ci-dessous, nous avons décidé d'élaborer un questionnaire à tous les camarades de Paris et de province, les réponses devant nous permettre d'éclairer nos premiers pas et d'organiser sérieusement le travail de l'Union des syndicalistes.

APPEL A LA PROVINCE

Voici la lettre du camarade Duperray :

« J'ai lu avec grande joie l'appel aux syndicalistes de la région parisienne dans le dernier numéro de la R.P.

Je pense qu'il sera très vite un appel des syndicalistes de la région parisienne à ceux des départements.

Le soutien idéologique et la solidarité de pensée d'une ligue syndicaliste ou d'une union des militants sont un besoin que nous avons ressenti si fort dans notre département que nous défendons cette idée depuis des années. Ce qui nous a le plus manqué dans toutes nos expériences, c'est un écho et une aide nationale.

La confrontation des expériences réelles, le lien entre les noyaux des divers départements, voilà ce que doit être cette ligue syndicaliste que vous songez si heureusement à remettre debout. Ses circulaires aux moments graves qui seront des aides et non des mots d'ordre, ses manifestes publics à l'occasion qui seront comme des boussoles d'orientation consultables et non impératives, ses documentations, ses tracts, seront autant d'outils qui donneront aux militants l'antidote permanent du découragement qui naît fatalement de la dispersion.

Quel intérêt y a-t-il à ce qu'une tentative départementale quelconque de redressement syndical per-

severe pendant des années, si elle doit mourir d'étouffement, inconnue de tous les autres départements ?

Quelle possibilité d'action ou de propagande peut avoir, sur un événement précis, une prise de position à la base, si elle est coupée de tout développement possible, de toute possibilité d'extension, de tout renseignement sur des réactions similaires ?

La nécessité de l'union des militants et de la ligue syndicaliste correspond à la nécessité même de la reconstruction du syndicalisme. Il est évident qu'elle n'existerait pas dans un mouvement syndical vivant et démocratique.

La dernière idée que je voudrais souligner est celle de la nécessité d'un esprit largement unitaire pour réaliser une telle entreprise, mais cependant que la sélection soit faite de camarades qui ne cherchent pas là à caser des programmes, à implanter des mouvements politiques ou sociaux extérieurs au syndicalisme.

Quand je parle d'esprit largement unitaire, je pense par exemple qu'il vaudrait mieux que l'initiative de la Commission syndicale du Cercle Zimmerwald apparaisse comme un relais et une continuation de la conférence de Puteaux, plutôt que comme un nouveau mouvement condamnant le premier, le concurrençant ou gardant ses distances avec lui.

Pour ma part, je vois dans la tentative du 21 juin, la suite de Puteaux comme la suite du Comité des 22.

Il serait bien aussi que, comme première expérience pratique, la réunion d'étude du 21 juin diffuse un questionnaire très détaillé à tous les militants que peuvent toucher la R.P. et le Cercle Zimmerwald sur ce qu'ils peuvent attendre d'une ligue syndicaliste et de la forme qu'ils lui souhaiteraient.

L'expérience des camarades, le 21 juin, leur dictera bien toutes les questions à poser, les réponses leur diront ce qu'ils ont à construire.

Cependant quoi qu'ils fassent, cela vaudra mieux que rien, que l'isolement où nous sommes, que la dispersion où nous crevons. Qu'ils me comptent donc parmi les leurs. »

Cette lettre de Duperray n'a pas besoin de commentaires. Nous montrons que nous l'avons fait nôtre par le questionnaire suivant :

1^{re} QUESTION : La triple affirmation habituelle : lutte de classes, indépendance, internationalisme, est-elle une base doctrinale suffisante pour rassembler les militants syndicalistes ?

2^e QUESTION : La Charte d'Amiens doit-elle rester à la base de toute initiative de ce genre ? Pensez-vous qu'il vaille la peine de la republier et de la commenter pour les jeunes générations ?

3^e QUESTION : La résolution adoptée au dernier C.C.N. de « Force ouvrière » (présentée par Lapeyre, secrétaire de la Fédération des travaux publics, et Sidro, secrétaire de la Fédération des employés) ne vous semble-t-elle pas une bonne « actualisation » de la Charte d'Amiens, tout en présentant l'intérêt d'être un document officiel du mouvement syndical d'aujourd'hui ?

Quelle critique avez-vous à lui faire, ou quels compléments à lui apporter ? (Ce document a été publié dans le numéro de juin de la « R.P. »)

4^e QUESTION : Quelle forme d'organisation concevez-vous pour une Union des syndicalistes ? cercles syndicalistes industriels ou locaux ? ou d'entreprises ? ou les trois ?

5^e QUESTION : Voyez-vous déjà dans votre localité, dans votre industrie, dans votre entreprise, les bases d'un tel groupement ?

6^e QUESTION : Comment concevez-vous le travail dans F.O., dans la C.F.T.C., dans la C.G.T. ?

7^e QUESTION : Quelle est votre opinion sur les problèmes actuels de l'unité d'action, de l'unité syndicale ?

8^e QUESTION : Quels sont les problèmes d'ordre économique, ou technique, ou social, ou strictement syndical, que vous estimez devoir être étudiés en premier lieu ?

9^e QUESTION : Quelles sont, à votre avis, dans votre industrie, les principales revendications urgentes ? (ou : quelle est la « revendication essentielle » ?).

10^e QUESTION : Comment voyez-vous, en particulier, la situation dans les trois industries dominantes : métallurgie, bâtiment, chemins de fer et transports ? Comment organiser, dans chacune de ces industries, une union interconfédérale des syndicalistes ?

11^e QUESTION : Comment réaliser la liaison, l'information mutuelle, entre les groupes existants, ou à créer ? (par tracts, par bulletins, par brochures ?).

12^e QUESTION : Pensez-vous que si l'« Union des syndicalistes » achève de s'organiser, elle doit faire connaître son existence par un manifeste ? Dans l'affirmative, comment voyez-vous le plan de ce manifeste ?

13^e QUESTION : Sur le plan culturel et éducatif, en général, comment voyez-vous le travail de nos cercles ? (cours et conférences, cercles de discussion, universités ouvrières, journées d'études...).

14^e QUESTION : Existe-t-il aujourd'hui des « centres d'intérêt » pour les jeunes travailleurs ? Comment en susciter ? Comment intéresser les jeunes à un syndicalisme rénové ? Par quels moyens nos cercles pourraient-ils y aider ?

15^e QUESTION : Comment les cercles locaux intercorporatifs de l'« Union des syndicalistes » pourraient-ils animer ou réanimer les Bourses du travail ?

16^e QUESTION : Comment voyez-vous la question des « bases multiples » du syndicalisme ? (distractions, sports, bibliothèques, cinéma, sortie, vacances, etc.). Voyez-vous, dans votre entreprise ou dans votre localité, des possibilités de groupement sur ces bases ?

17^e QUESTION (pour les camarades de la région parisienne) : A quelle heure estimez-vous que la réunion prévue pour fin septembre doit être convoquée ? A 18 h. 45, comme cela est notre intention, ou à 20 h. 45 ?

Nous demandons de la façon la plus pressante aux camarades de répondre à ce questionnaire. Ils peuvent répondre à toutes les questions, ou à quelques-unes d'entre elles, ou à l'une d'entre elles. Ils ont même le droit de poser une question qui ne figure pas au questionnaire, et d'y répondre. Les abonnés et lecteurs de la « R.P. » peuvent et doivent faire connaître ce questionnaire à des camarades qui ne la lisent pas habituellement.

(Répondre provisoirement à R. Guilloré, 70, rue d'Assas, Paris-VI^e.)

Il serait bon que les réponses et commentaires puissent être publiés dans le numéro de septembre de la « R.P. » qui, au moins pour le moment, constitue la tribune de l'« Union des syndicalistes » en formation (une tribune libre, évidemment).

Le nombre et l'intérêt des réponses que nous recevrons nous permettront de mesurer dans quelle mesure notre initiative répond à un besoin. C'est un sondage qui nous autorisera peut-être à répondre à cette question plus générale : la renaissance du syndicalisme est-elle enfin en vue ?

RETOUR AUX ERREMENTS

Il est fatigant de toujours énoncer les mêmes évidences, quand bien même les circonstances et les personnages fournissent un éclairage nouveau à ce qui demeure fondamentalement inchangé. Il est pourtant nécessaire de démonter chaque fois le même mécanisme et de montrer que les pièces et le système n'ont pas varié, comme le bonneteau demeure identique à lui-même devant un public renouvelé ou sans mémoire.

Il y a un an, à propos de la « lutte de tendances » qui s'était manifestée au congrès national de la C.G.T., nous avions présenté un essai de traduction de la polémique : les « durs » comme Mauvais ou Raynaud préparaient slogans et bagarres du modèle lutte de classes pour le cas où la détente internationale n'aboutirait pas et où la pression russe devrait s'exercer par la voie de la force ; les « réformistes » comme Le Brun et Rouzaud avançaient des formules revendicatives et planistes dans l'éventualité d'un gouvernement favorable à la politique de l'Union soviétique ; Benoit Frachon, évitant de se mouiller, attendait que la décision finale fût prise par Moscou. Le fait même que la discussion avait pu s'instaurer signifiait que les consignes supérieures n'avaient pas été précisées. Que les contrôleurs de la C.G.T. aient admis et reconnu une opposition intérieure de bon gré sans l'autorisation de leurs maîtres est un fait sans précédent. La tactique définitive n'était donc pas choisie. Elle dépendait comme toujours, non de la nature des problèmes français ou de l'opinion des « dirigeants » de la C.G.T., mais du rôle que la C.G.T. devait jouer dans la conjoncture internationale, suivant l'avis russe.

Or il se vérifie depuis que l'offensive souriante et désarmante des leaders soviétiques a réussi à brouiller les cartes du jeu mondial. Les Américains manifestent de moins en moins la volonté de porter le poids de leurs responsabilités mondiales ; l'Europe, depuis la mise à mort de la C.E.D., ne fournit plus que des thèmes à discours ; la Grande-Bretagne estime pouvoir sauver les derniers joyaux de la couronne impériale en ménageant l'Union soviétique ; le gouvernement de Bonn ne tient bon qu'en raison de la ténacité du vieil Adenauer, de plus en plus contrôlé par les socialistes, par un secteur de la haute bourgeoisie liée au parti libéral, voire par certaines tendances protestantes et démo-chrétiennes. Le soutien par Tito de l'offensive coexistentialiste, le neutralisme de Nehru, le chantage exercé par Nasser au Caire et dans l'ensemble du Moyen-Orient, sont autant de facteurs qui contribuent à rassurer les « collègues » du Kremlin quant à la possibilité d'une offensive occidentale. S'il fallait une preuve de l'esprit inoffensif des nations dites démocratiques, on la trouverait aisément dans le fait qu'elles ne tentent rien pour mettre à profit les difficultés intérieures de l'U.R.S.S. — politiques et économiques — et porter des coups décisifs à un système en crise.

Paradoxalement, les crises internes de l'U.R.S.S. sont devenues, pour la direction collégiale, motifs à propagande et thèmes exploitables pour dissocier la relative solidarité occidentale. « Nous avons un lourd héritage à liquider — déclarent les successeurs de Staline aux dirigeants de l'Ouest — vous n'avez donc rien à craindre ; un petit coup de main ne serait pas de trop pour nous aider à nous refaire. » Et les conservateurs anglais, les socialistes français, les libéraux allemands, les hommes d'affaires de toutes nationalités, plongés jusqu'au cou dans leur pétrin res-

pectif, s'en trouvent on ne peut plus soulagés. Eden a même cru pouvoir régler les questions du Proche-Orient avec la collaboration bienveillante des Russes, comme Guy Mollet s'est un instant imaginé obtenir un mot de recommandation de Khrouchtchev pour liquider le problème algérien.

La situation n'est donc pas mauvaise pour les Russes. Le moment leur semble venu de tenter la manœuvre pour laquelle les pions ont été patiemment mis en place. Déclencher de grands courants d'opinion pour obliger les gouvernements à tourner le dos à l'O.T.A.N., et à réviser leur conception des échanges avec l'Est, tel est logiquement le but immédiat poursuivi par les Russes.

Les partis communistes officiels peuvent-ils prendre l'initiative et la tête de ces mouvements d'opinion ? Il ne semble pas. Ce serait d'avance limiter leur portée et leur résonance. Dans nombre de pays d'Europe, les P.C. sont faibles. Même en France et en Italie ils paraissent avoir fait le plein de leurs troupes et atteint les limites de leur influence directe. Dans les jeunes nations d'Asie et d'Afrique, ils sont quasi inexistantes. Lier le sort de la grande opération de détente menée par les Russes aux gestes des organisations politiques directement contrôlées reviendrait à réduire ses chances de succès.

Par contre, il existe un certain nombre de gouvernements, de partis, de courants d'opinion dont l'immobilisme de fait et l'inquiétude d'esprit font d'excellents véhicules pour les mots d'ordre soviétiques, parce qu'ils n'ont aucune consistance propre et ne possèdent ni politique réaliste ni perspective et qu'ils appartiennent au monde traditionnel de la vie dite démocratique dont les P.C. avaient été plus ou moins éliminés au cours de la période de « guerre froide ».

C'est par le truchement de ces mouvements et organismes que la politique soviétique a quelque chance de s'imposer. Au carrefour des vocabulaires identiques, les chemins se distinguent difficilement. Si les uns — de bonne ou de mauvaise foi — parlent de Front Populaire, de progrès social, de neutralisme ou d'indépendance nationale, les autres savent que ce n'est là que moyens pour provoquer la désagrégation des alliances atlantiques, l'affaiblissement des régimes démocratiques, la pénétration et le noyautage des appareils d'Etat, l'élimination des oppositions lucides, le rejet de toute solution rationnelle aux problèmes sociaux, la mainmise sur les organisations ouvrières.

En Italie, le rôle de Nenni, qui ne vécut en leader de mouvement socialiste que grâce à l'appui matériel des communistes et au prix de l'introduction, au sein de son appareil, d'éléments administratifs contrôlés par Togliatti, est clair. Sans doute est-il possible d'examiner ses dernières prises de position sous l'angle des phraséologies ouvrières, de le juger suivant un critère socialiste, mais, pour ce qui intéresse la diplomatie russe, il ne s'agit ni de phraséologie ni de socialisme, mais de l'éclatement de la majorité gouvernementale italienne et de son remplacement par une autre majorité dont la composition et le programme importent peu, sauf pour ce qui regarde les problèmes internationaux.

En France, semblable parti n'existe pas. Mais il existe des tendances socialistes — les unes nationalistes, les autres « gauchistes » — utilisables. Il

existe une C.G.T. dont le caractère stalinien est moins net que celui du P.C. officiel et qu'il est possible de dédouaner aux yeux de l'opinion. Il existe enfin des organisations politiques et syndicales faibles en effectifs mais influentes dans le monde des mots. Sans compter les équipes de parlementaires et de candidats aux postes dirigeants de l'Etat dont la souplesse d'opinion et le goût de la manœuvre n'ont d'égal que l'absence de scrupules et la soif de pouvoir.

Alors que penseurs et observateurs politiques — soit dit sans ironie — scrutent le comportement du P.C. français pour deviner quelle sera la politique soviétique en France, cette politique passe de préférence par les partis non communistes.

La lecture de la presse syndicale remplace avantageusement celle des bulletins confidentiels ou des revues spécialisées. Il y a moins de machiavélisme que l'on ne l'imagine chez ceux qui ont pour tâche de présenter, sous un jour favorable et en langage public, les desseins et les volontés de leurs maîtres de l'Est.

Dans le « Peuple », après le numéro spécial du 1^{er} mai consacré exclusivement au souvenir de juin 1936 et du Front Populaire, avec photographies non maquillées où l'on reconnaît Léon Jouhaux, Gabriel Cudenet et Georges Pioch — mais oui ! — aux côtés des chefs communistes ; après un numéro contenant un appel bien calculé de Le Brun en faveur de l'entente avec Force Ouvrière, voici, plus récemment, l'article-leader de Marcel Caille, intitulé : « Un même combat ». Il y est question de l'Algérie, certes, mais sans attaque contre le gouvernement Guy Mollet ; il y est question aussi de l'augmentation des prix, mais par le biais d'une attaque contre les **services** gouvernementaux qui tentent de masquer les hausses ; du mécontentement ouvrier enfin, pour conclure par un appel à l'unité d'action entre directions syndicales, en faveur de laquelle sont cités les contacts et les accords à l'échelon fédéral, le tout dans une perspective de réunification syndicale dont « l'exigence doit devenir une affaire de masse ».

Les déclarations de Rouzaud au dernier congrès de l'U.G.F.F. vont dans le même sens, mais avec une pointe dirigée contre la mainmise du P.C. sur la C.G.T. Encore, « l'Humanité » ne relève-t-elle, dans ses comptes rendus, que l'aspect unitaire des décisions prises en congrès, alors que la presse d'information a souligné l'esprit d'indépendance des fonctionnaires cégétistes. Pratiquement, le congrès tend la main aux « camarades » fonctionnaires de Force Ouvrière, et cela essentiellement sur des bases revendicatives. Si les fonctionnaires C.G.T. sont partisans de l'indépendance syndicale et s'ils insistent sur l'aspect revendicatif de leur action, comment les fonctionnaires Force Ouvrière pourraient-ils résister aux propositions d'unité ?

Les bases d'une entente ne sont pas toujours les mêmes. Le problème n'est pas, pour l'instant, d'aboutir à un programme minimum commun ; il est dans la manière de reprendre contact et d'entrer officiellement dans le jeu syndical. L'Algérie peut servir, mais les salaires aussi, ou la laïcité, ou n'importe quoi. Le tout est de forcer des portes jusqu'à présent bouclées. A l'exemple de la diplomatie soviétique qui entre dans certains lieux sacrés, derrière Tito, aux chausses de Nasser ou à la suite de Nehru.

Avant de s'attaquer au gros morceau de Force Ouvrière, il s'agit de créer un climat tel que toute velléité de résistance devienne impossible. A cette fin participent non seulement les campagnes pour l'unité de la classe ouvrière, les innombrables appels en faveur de l'entente à la base, les lettres quotidiennes relançant les organisations concurrentes, mais aussi les initiatives de diverses formations autonomes, influencées ou noyautées par les communistes. C'est ainsi que nous voyons, entouré de généralités et d'a

peu près inoffensifs, le noyau dur des propositions post-staliniennes se définir dans l'article de Robert Ducol dans « l'Ecole libératrice », à propos du prochain congrès du S.N.I. :

« Des pas en avant, surtout sur le plan fédéral, ont marqué l'action pour une réforme démocratique de l'enseignement. La période d'orientation reste la pierre angulaire de tout l'édifice mais le préalable financier, conditionné par une politique de progrès social, est malgré tout un impératif majeur. **Des faits nouveaux, depuis le 2 janvier, laissent intact l'espoir que cette politique est possible et peut s'épanouir dans un climat de détente internationale. Bien que timidement mais avec déjà une certaine résonance, la diplomatie française essaie de sortir de l'ornière de la soumission inconditionnelle au Département d'Etat.** Des progrès ont été faits ou se préparent dans la voie du désarmement. Encore, devons-nous rester vigilants devant toutes les tentatives des « récidivistes européens » se proposant, sous le camouflage de l'Euratom, de faire échec au désarmement en donnant à l'Allemagne de Bonn la possibilité d'obtenir des armes nucléaires. La lutte menée par le S.N.I. contre la C.E.D. conditionne notre position actuelle sans nous faire oublier l'aspect idéologique du problème souvent masqué par les agissements à l'allure inoffensive du Monde Bilingue. »

Au syndicat autonome du cadastre, même on-time : après une savante élimination des éléments dirigeants décidés à protéger l'organisation contre l'influence politique, les communistes ont remis ces mêmes dirigeants à l'honneur contre acceptation de la ligne internationale du Kremlin. Et l'on a pu voir les conférences syndicales de Prague compter un délégué de ce syndicat autonome.

Chez les journalistes, même tentative. Les dresseurs de listes noires sont devenus alliés des autonomes, histoire d'empêcher Force Ouvrière et la C.F.T.C. de jouer leur rôle dans les pourparlers avec les patrons, et obtenir du même coup la réhabilitation des journalistes communistes et cryptos au sein de la corporation.

L'ensemble de l'effort du parti au sein du mouvement syndical porte sur la réintégration de la C.G.T. dans le jeu ouvrier. Le parti sait qu'une fois réintroduit, l'efficacité de son appareil lui donnera la **supériorité sur les autres tendances.** La mise en sommeil du parti en tant que tel peut être décidée par les Russes ; le choix d'une équipe nouvelle pour la **poursuite des objectifs présents de la diplomatie russe** peut être décidé ; ce qui compte, ce n'est ni la nature, ni l'apparence des moyens, c'est le but.

Nous entendons d'excellents camarades condamner notre raisonnement parce que trop schématique et présentant les événements comme s'ils étaient conduits par un improbable **deus ex machina.** Il est vrai que les desseins soviétiques ne peuvent pas toujours se réaliser suivant un plan précis ; il est vrai que les organisations communistes, officielles ou camouflées, connaissent des tiraillements intérieurs aussi aigus que toute autre organisation. Il est probable aussi qu'entre l'appareil traditionnel du parti et les équipes de rechange extérieures, des rivalités et des luttes de préséance existent. Il est donc raisonnable de croire que ces difficultés, ces discussions et ces **inquiétudes pourraient être exploitées** par une force syndicale libre pour liquider l'hypothèque stalinienne qui pèse sur le mouvement ouvrier. Mais, cela dit, rien n'est résolu. Car nous ne voyons ni l'organisation ouvrière, ni la pensée ouvrière, ni les bataillons ouvriers décidés à livrer ce combat, en pleine connaissance des situations intérieures et en pleine conscience des problèmes internationaux.

L'idée de manœuvre, le goût de la tactique, un certain opportunisme même, ne sont pas à rejeter a priori. Ce qui est inacceptable, c'est de croire que la manœuvre et l'opportunisme peuvent remplacer un

mouvement ouvrier lucide et actif. La leçon de 1935, l'expérience de 1936, le précédent de 1945 sont là pour souligner qu'il n'est pas de situation qui offre à la classe ouvrière le cadeau miraculeux d'une organisation solide et entreprenante. L'organisation est le fruit d'efforts, de recherches, d'initiative, d'échecs et de conquêtes.

Pour l'heure, l'oubli du passé et sa dissimulation sous les formules magiques d'unité ou de déstalinisation nous semble annonciateur de catastrophes. Ce n'est pas en fonction des changements de pied du to-

talitarisme russe que doit marcher la classe ouvrière. Notre rôle n'est pas de liquider ce qui a pu être construit à grand-peine et très imparfaitement, pour le sacrifier sur l'autel des formules trompe-l'œil, mais de poursuivre le travail d'édification d'un mouvement syndical libre, de rassembler ses membres concurrents sur la base des problèmes communs. Ce n'est pas suffisant, mais c'est la base même de tout avenir. Notre choix, en France comme en U.R.S.S., doit porter sur la classe ouvrière et non sur les acrobaties du pouvoir.

Louis MERCIER.

MONNAIE MAROCAINE ET ZONE FRANC

On lit souvent des déclarations des nouveaux dirigeants marocains, selon lesquelles la monnaie marocaine ne sera ni dévaluée, ni détachée de la zone franc.

Ainsi, tout frais émoulus, les ministres du jeune Maroc se hissent d'emblée au niveau de leurs collègues des grands Etats, dans le domaine des promesses vaines.

Laissons de côté la promesse de non-dévaluation. Il est évident que si le « franc marocain » continue à être lié au franc français, s'il continue à n'être qu'une variété régionale du franc français, le pouvoir de le dévaluer, ou non, n'appartiendra pas aux ministres marocains. La décision de dévaluation, quand elle devra intervenir, sera prise à Paris, sans que Rabat soit consulté, et pour des motifs qui n'auront rien à voir avec l'intérêt de Rabat, ainsi que cela s'est passé dix fois dans le passé.

Plus importante est la question du maintien du « franc marocain » dans la « zone franc ».

Peut-il continuer à y avoir égalité automatique de valeur entre la monnaie émise par Rabat et celle émise par Paris ?

Si nous vivions au temps de la monnaie réelle, la réponse serait évidemment affirmative, — et d'ailleurs la question n'aurait pas à se poser.

Sous le régime qui est le nôtre, régime où la monnaie qu'émettent les Etats est susceptible d'être de la fausse monnaie, la réponse est évidemment négative.

Cela demande une petite démonstration.

Soit un Etat quelconque, disons Etat A.

Supposons que cet Etat A engage des dépenses « déraisonnables », c'est-à-dire non correspondantes à des ressources. Supposons, par exemple, qu'il décide de donner dix millions de francs à chacun de ses citoyens. Les milliards émis en billets, ou inscrits en comptes bancaires, à l'occasion de cette dotation, ne correspondront à aucun accroissement des biens produits dans le pays A. Conclusion : la monnaie A se dépréciera. L'ensemble des citoyens A restera aussi pauvre que par le passé. L'émission de monnaie aura été une émission de monnaie de singe.

Supposons maintenant qu'il y ait une disposition par laquelle la monnaie A vaudra toujours autant que la monnaie d'un autre Etat, d'un Etat B.

A ce moment, les choses changent. A ce moment la dépense déraisonnable de l'Etat A ne se résume pas, pour les citoyens A, en une émission de monnaie de singe. Par leurs comptes bancaires, les citoyens A peuvent acheter en B des biens réels. Ils ont la faculté de provoquer en B de l'inflation.

En résumé, la liaison des monnaies de deux Etats entraîne, pour chacun de ces Etats, la possibilité de déprécier la monnaie de l'autre.

Comment donc, dans un cas pareil, les choses peuvent-elles aller ?

Elles ne peuvent aller que de deux façons :

ou l'Etat A est esclave ;

ou l'Etat B est cocu.

De la première partie de l'alternative le régime du « Protectorat » de la France sur le Maroc offre une illustration éclatante. Durant ces dizaines d'années, aucune dépense ne pouvait être engagée par Rabat sans approbation de Paris. Et le contrôle était strict. Il est arrivé que des dépenses engagées par Rabat, même des dépenses à incidence budgétaire *minime*, aient dû être annulées sur refus des services parisiens. En sorte que le chef du Maroc, qui était alors le Résident général, était un chef tenu en étroite lisière, un souverain esclave.

Cette situation, bien entendu, est maintenant dépassée et ne reviendra plus. Le chef du Maroc, qui n'est plus du tout le Résident général, est libre d'engager les dépenses qu'il lui plaît. Création d'une armée, création d'un service d'affaires étrangères, les occasions de grosses dépenses pleuvent et sont toutes saisies avec rapidité, ainsi qu'il est inévitable en période révolutionnaire.

Qui comblera le trou ?

Il ne serait pas anormal que ces dépenses marocaines fussent payées par le Maroc. Or, du fait de la liaison des monnaies marocaine et française, il en va tout autrement. Ces dépenses marocaines sont des traites tirées sur la monnaie française. Ce sont les consommateurs français qui les payeront.

Combien de temps les choses peuvent-elles aller ainsi ?

Nous connaissons assez la vocation des gouvernants français pour le cocuage pour penser que ça ne va pas cesser immédiatement. Mais ça... finira bien par finir, comme dit l'autre. Et ce sera tant mieux.

Ainsi les journaux nous ont appris, il y a quelques mois, que le Viet-Nam venait de « sortir de la zone franc ». Des imbéciles ont vu là une défaite de la France. Ce n'était qu'une décision logique et heureuse.

L'indépendance est un tout. La perte de l'indépendance politique entraîne l'annexion monétaire. La conquête d'une indépendance nationale veut la création d'une monnaie nationale.

J. PERA.

Lettre de Tunis

L'AFFAIRE DE LA MAIN ROUGE AU POINT MORT !

« Le nombre des personnes ayant participé de près ou de loin aux exploits de la bande serait d'une centaine. On espère pouvoir arriver à une cinquantaine d'arrestations. »

Voilà ce qu'annonçait le quotidien de langue française du néo-destour, le 29 mai, après avoir déclaré : « D'après des renseignements puisés à bonne source, la politique se serait mêlée quelque peu de l'affaire, mais sûrement en vain. »

En vain ?

Du même journal, le 31 mai :

« Hier, il n'y a pas eu de nouvelle arrestation... L'enquête poursuit son cours... »

Le 1^{er} juin : « On s'attend pour demain à de nouveaux développements. »

Le 3 : « L'enquête poursuit son cours... »

Mais on apprend, en même temps, qu'en vue de l'étouffement, les pressions politiques s'accroissent : « Des parlementaires s'intéressent à l'affaire... Un secrétaire d'Etat du ministère Guy Mollet se signale par des interventions particulièrement pressantes, encouragé par des députés et des sénateurs connus. »

C'est qu'Antoine Colonna, sénateur des Français de Tunis, venu aux nouvelles le 22 mai par l'avion d'Alger — quarante-huit heures après l'arrestation d'une douzaine de ses tueurs — a dû faire à son retour à Paris, trois jours après, un sombre tableau de la situation.

Il ne doit pas être sûr de ses tueurs, il doit craindre qu'ils ne parlent.

Si on laisse faire la police tunisienne, c'est la découverte de toute la filière avec, au bout, l'éclatement du scandale. C'est-à-dire, le gouvernement de la République éclaboussé par le pus de l'abcès vidé. Et pas seulement le gouvernement de 52 (le 5 décembre 1952, Farhat Hached était assassiné !) de la politique barbare des Hautoclocque et Colonna, que n'ont ignorée ni Laniel ni Vincent Auriol et pas mal de parlementaires mais même le gouvernement actuel qui laisse pratiquer la même politique barbare en Algérie.

Une dépêche de l'Associated Press révèle que « des éléments sérieux prouvent la collusion des terroristes français de Tunisie avec des éléments français d'Algérie ».

N'est-ce pas à l'occasion de l'Aid Seghir (11 mai) que des journées de massacres ont été organisées à Constantine ? (Pays dont le chef de bande de la Main rouge, Louis-Charles Vincent, est originaire et où il faisait de nombreux voyages.)

A Constantine, ça a commencé par le jet d'une bombe sur la terrasse d'un café israélite. Immédiatement après, la troupe et la milice déferlaient sur la ville arabe, saccageant tout sur leur passage. Plusieurs dizaines de morts et de nombreux blessés. C'est ce qu'on aurait vu à Tunis, si la police tunisienne n'avait pas crevé l'abcès.

Mais, malheureusement, l'abcès ne sera pas vidé.

Il aura manqué pour ce faire un peu d'assise à la Tunisie indépendante. Elle a la police, mais pas toute la police. La D.S.T. lui échappe encore. C'est elle qui a permis de fuir au chef de bande de la Main rouge, le commissaire principal Gillet.

La D.S.T. entre les mains du représentant de la France devient le réceptacle de toute la flicaille indésirable dans les rangs de la police tunisienne. Et c'est dans ce ramassis que sont recrutés les agents du 2^e Bureau qui non seulement jouent de l'édit royal de 1778 contre les Français de l'U.S.T.T. mais ont toutes les facilités de circuler partout, dans toute l'Afrique du Nord.

Faire éclater aux yeux du monde que policiers et gangsters gouvernent dans les colonies aux lieu et place de la France, quel rude service la Tunisie indépendante ne rendrait-elle pas aux peuples colonisés !

Pour le moment, l'affaire de la Main rouge est au point mort !

La raison d'Etat sera-t-elle longtemps encore la plus forte ?

FIN DES PRIVILEGES EN TUNISIE MALGRE LES HERITIERS DE 89 !

Le 24 juin, nous avons vu défiler à travers la ville la première armée de la Tunisie indépendante.

On a beau ne pas aimer ni police ni armée, force est de reconnaître qu'un pays en révolution ne peut armée qui lui soient dévouées.

La police a crevé l'abcès de la Main rouge. En remplaçant demain l'armée française, non seulement l'armée tunisienne serait moins onéreuse pour le peuple mais elle lui rendrait de signalés services. Surtout dans la conjoncture actuelle, elle saurait plus ménager du sang des « rebelles » du Sud et de leurs familles que l'armée française.

Fort de l'appui de sa police, le jeune Etat a déjà nationalisé les Habous publics, « élevé » la famille beylicale au rang de citoyens et liquidé les caïds.

Nous avons écrit que les Habous publics avaient un déficit annuel de 170 millions. Ça dépendait des années ; il a été parfois de quelques millions de plus.

Quant à la famille beylicale, c'était un tonneau des Danaïdes. Du temps du résident général Voizard, qui « se vantait dans les salons parisiens d'avoir à coups de millions mis la Cour — et la Tunisie — dans sa poche », les dépassements de la liste civile du bey — déjà d'un chiffre respectable : 465 millions par an (alors que le budget de la présidence de la République française n'est que de 74 millions) — les dépassements, donc, furent de 455,5 millions. C'est-à-dire que ladite liste s'est élevée en 1954-55 à 920,5 millions de francs. Naturellement, le bey ne gardait pas tout pour lui. Princes et princesses profitaient de l'aubaine.

Avant la dernière réforme, la liste civile du bey était encore de 35 millions par mois. Le prince héritier touchait 600.000 francs par mois, plus 240.000 francs par an pour frais de représentation. La beya, 252.000 francs par mois et 300.000 francs par an de frais de représentation...

« Que dire des 600 millions qui furent consentis la veille de l'entrée en vigueur des Conventions ? Comme par hasard ! Que dire du dépôt effectué dans les banques suisses, en 1954, sous le proconsulat de M. Voizard, et, dit-on, par l'intermédiaire d'un ministre en exercice « familial » de la Cour ? Un dépôt de quelque 400 millions... » (1).

Mais, aujourd'hui, avec les nouveaux décrets : suppression des dotations des princes et princesses et égalité avec les autres citoyens, pour le meilleur et pour le pire. Ainsi trois princes, hier intouchables, sont aujourd'hui en prison pour trafic de drogue. Et démocratisation — relative mais sensible — de la cassette personnelle du bey qui passe de 35 à 8,3 millions de francs par mois.

Nous sommes loin des 920 millions par an de M. Voizard, représentant de la France républicaine et démocratique.

Ajoutez à cette fin des privilèges de la famille beylicale, le coup mortel porté aux caïds. De 37 de ces hommes à tout faire du prince et du protectorat, 2 seulement ont été jugés récupérables par la nouvelle administration régionale ; les autres ont été impitoyablement liquidés : révoqués, mis à la retraite d'office ou en disponibilité. Et une enquête est ouverte pour inventorier leurs biens meubles et immeubles ainsi que ceux de leurs épouses.

Un nouveau corps de gouverneurs — réduit de 37 à 14 — a été créé. Ils deviennent des agents des services publics, au sens moderne du mot. Ce que n'étaient pas les caïds, délégués personnels du potentat pour la police et les finances, avec toutes les compromissions et les tripatoillages que comportent de pareilles attributions toujours mal définies.

Eh bien, tous ces coups durs portés aux privilèges, aux féodaux n'ont été possibles que par un gouvernement assuré de l'appui du peuple et des attributs de sa souveraineté, un gouvernement révolutionnaire.

Princes et caïds, isolés, n'ont pu réagir, même pas extérioriser leur mauvaise humeur. A peine quelques grincements de dents beylicaux.

Et la révolution continue. La fin des privilégiés, des féodaux se consomme en Tunisie malgré les héritiers de 89 !

J.-P. FINIDORI.

(1) L'Action, organe du néo-destour.

LE SALAIRE MENSUEL GARANTI EST LANCÉ DANS LA MÉTALLURGIE

Depuis plus de trois années la fédération F.O. de la Métallurgie a popularisé cette revendication dans ses syndicats.

L'an dernier, les Conventions passées entre le C.I.O. et Ford ainsi que General Motors ont amené les premières concrétisations.

L'examen de quelques considérations qui sont à la base de l'argumentation syndicale pour le salaire mensuel, voire le salaire annuel garanti, peut se résumer ainsi :

Les périodes de dépressions et les périodes de hautes conjonctures alternent et occasionnent les incidences sociales trop connues pour qu'il soit utile de les rappeler.

En conséquence, les syndicats ouvriers doivent obliger les employeurs à des investissements sociaux pendant les périodes de haute conjoncture. Les périodes de prospérité ne doivent pas seulement servir à assurer l'avenir du potentiel industriel d'une société par des investissements économiques et techniques.

Ces investissements sociaux doivent pouvoir, en période de dépression ou de crise, garantir un minimum de ressources aux salariés.

L'institution du salaire mensuel garanti avance difficilement dans l'époque présente. Elle rencontre, bien sûr, une certaine opposition du patronat.

Les travailleurs quant à eux ne semblent pas encore convaincus de sa nécessité et ne sont pas mobilisés pour l'arracher.

Toutefois, dans les milieux syndicaux, l'idée est maintenant bien accrochée. Ce n'est pas la haute conjoncture d'aujourd'hui ainsi que les horaires hebdomadaires pratiqués sur 50 ou 54 heures, ni non plus la grande ouverture du marché du travail, qui masquent des difficultés futures pour les militants avertis.

Dans certaines industries où la production plafonnera à brève échéance, dans certaines branches professionnelles où l'introduction de nouvelles machines et l'arrivée de l'automatisme se produisent déjà, les horaires risquent de retomber plus vite que certains ne le pensent à 40 heures par semaine et... en-dessous !

L'exemple de l'Automobile peut être valablement cité. La production annuelle des seuls constructeurs français va dépasser en 1956 les 800.000 véhicules, les machines-transferts sont déjà en action à la R.N.U.R.

Aujourd'hui, pas de problème, chez Renault, Peugeot, Citroën, Simca : les carnets de commande sont garnis ! Mais d'ici deux ou trois ans ?

La situation de la construction automobile américaine est significative : les chiffres sont en régression.

Plus près de nous, dans l'industrie automobile anglaise les réductions d'horaires se succèdent depuis ces derniers mois. On connaît les appréhensions exprimées par les grévistes de Coventry. Les journaux nous ont appris il y a quelques jours que 5.000 ouvriers de cette industrie avaient été licenciés.

D'une façon tout aussi pertinente nous pourrions nous pencher sur l'avenir d'autres secteurs industriels de la métallurgie : matériel roulant, scooters, motocycles, etc.

Cependant nous ne devons pas négliger les premiers essais réalisés dans quelques récents accords collectifs de la Métallurgie de notre pays, en soulignant que ces accords résultent essentiellement de l'action des syndicats libres, les syndicats cégétistes ayant dans la plupart des cas assisté aux négociations avec passivité, voire en simples observateurs.

Pour les lecteurs de la « R.P. », il nous semble donc opportun de donner in extenso trois clauses contenues dans trois importants accords collectifs d'entreprises conclus ces dernières semaines :

— celui de la Société d'Electro-Chimie et d'Electro-Métallurgie des Acieries électriques d'Ugine ;

— celui des Chantiers navals de l'Atlantique ;

— celui de la S.N.C.A.S.O. (Aéronautique) de Saint-Nazaire.

Ce ne sont certes encore que de modestes applications de l'idée du salaire mensuel garanti, elles ont toutefois le mérite d'exister aujourd'hui et de créer les précédents indispensables.

La bonne route semble donc prise.

Accord Secemaeu — Ugine

ARTICLE 17. — « Provision de Sécurité » :

Les parties contractantes sont d'accord pour gérer en commun la Provision de Sécurité inscrite au Bilan et qui sera portée à 60 millions. Cette provision aura la double affectation suivante :

1) INDEMNITE COMPLEMENTAIRE DE CHOMAGE PARTIEL.

La Direction déclare qu'il est dans son intention de tout mettre en œuvre pour éviter à son personnel un horaire de travail inférieur à 40 heures par semaine. Mais si cela se révélait impossible, cette provision servira à compléter les indemnités de chômage partiel (versées par l'État au personnel dont l'horaire de travail tombera, par suite de diminution d'horaires et pour des raisons techniques ou économiques au-dessous des 40 heures par semaine) dans la limite du plafond des ressources fixé par la réglementation pour ouvrir droit aux dites indemnités de chômage partiel.

Les deux autres accords, sur ce chapitre, ont gagné en précision et en substance. Ils se rapprochent encore plus de la revendication syndicale formulée.

Accord des chantiers de l'Atlantique Penhoet-Loire (26-4-56)

ARTICLE 17. — « Fonds de Garantie Sociale » :

Il sera constitué un « Fonds de garantie sociale » ayant pour objet de compléter les allocations de chômage du personnel horaire :

a) Le fonds sera financé par une cotisation annuelle entièrement à la charge de la Société de 0,50 % du montant des salaires payés dans l'année. Le Fonds recevra, en outre, une dotation initiale versée par les Chantiers de l'Atlantique de 100 millions. La cotisation de 0,50 % sera versée jusqu'à ce que le fonds atteigne un plafond de 200 millions. Lorsque ce plafond sera atteint, la cotisation cessera d'être versée ;

b) Les ayants droit seront les ouvriers des Chantiers de l'Atlantique mis en chômage total ou partiel à la suite d'une réduction de l'emploi ou d'une réduction de l'horaire au-dessous de 40 heures ;

c) Une commission paritaire spéciale arrêtera le règlement du Fonds et notamment le montant et les règles d'attribution du complément d'allocation-

chômage en fonction du niveau du fonds et, éventuellement, de l'ancienneté et des charges de famille. La durée pendant laquelle les prestations complémentaires du Fonds seront servies ne pourra pas excéder 9 mois.

Accord de la S.N.C.A.S.O.

Usine de Saint-Nazaire (18-6-56)

ARTICLE 4. — « Fonds de Régularisation de l'emploi » :

Il est prévu de constituer un fonds de régularisation de l'emploi alimenté selon les modalités suivantes :

1) Dotation de 16 millions de francs versés par la S.N.C.A.S.O. ;

2) Cotisation de 0,50 % des salaires horaires, versée par le Comité d'établissement, à concurrence du supplément de ressources qu'aura procuré à ce Comité l'augmentation du volume de travail par rapport à celui de la période de juin 1955-mai 1956 inclus. La première cotisation versée en juin 1957 sera calculée par comparaison du volume de travail de la période de juin 1956 à mai 1957 avec celui de la période de référence ;

3) Le service de la cotisation serait suspendu quand le fonds aurait atteint le montant de 32 millions de

francs. Il reprendrait dans la mesure nécessaire pour que ce montant soit maintenu.

La S.N.C.A.S.O. s'engage, si le comité d'établissement donne son accord à l'application du régime ainsi défini, à constituer immédiatement la dotation initiale.

Dans cette hypothèse, une commission paritaire instituée entre les parties contractantes définira les modalités de fonctionnement du Fonds. Aucun bénéficiaire ne pourrait percevoir les prestations du Fonds complémentaire de l'allocation de chômage pendant une période supérieure à neuf mois consécutifs.

En saluant ces premiers résultats, rappelons les remarques essentielles faites par les militants de la Fédération F.O. de la Métallurgie : le cadre de l'accord collectif d'entreprise est trop étroit. C'est dans le cadre national de chaque grande branche des industries des métaux qu'il faut maintenant étendre de telles dispositions. Des branches industrielles telles que l'Automobile, la Construction Navale, l'Aéronautique constituent des homogénéités où des conventions collectives nationales s'imposent.

LE METALLO.

Allez-y M. MOLLET : Sus aux syndiqués !

On a appris par notre « lettre de Tunis » du mois dernier la scandaleuse mesure prise contre trois ouvriers français des mines de phosphates de Kalâa-Djerda, embarqués de force pour la France par le deuxième bureau militaire, en vertu d'une ordonnance de Louis XVI donnant un tel pouvoir aux consuls en « pays barbaresques ».

Ces trois travailleurs, nés en Tunisie, installés depuis longtemps à Kalâa-Djerba et qui y ont toute leur famille, avaient commis le crime d'être syndiqués, et, qui plus est, syndiqués à l'organisation syndicale tunisienne, l'U.G.T.T. ! Pour MM. Mollet et Savary, socialistes, ça suffit : ils doivent être frappés. Et comme ils n'ont commis aucun délit, on leur applique la législation de l'Ancien régime : le fait du prince.

Actuellement, ces trois camarades sont à Marseille, sans argent (autre que celui que leur a envoyé leur syndicat), sans famille et sans travail !

Voici l'émouvante lettre qu'à leur arrivée, ils ont adressée à leur secrétaire général, à Tunis :

...Nous avons déjà dit que ces Messieurs les ingénieurs ne voulaient pas nous voir à la mine et ils ont réussi à nous faire expulser de Tunisie avec de faux témoignages, sans ouvrir une enquête ; sans bien se renseigner, on nous a expulsés.

Nous sommes restés trois jours en prison. Nous avons été arrêtés le lundi 28 mai, à 15 heures, par un inspecteur du 2^e Bureau de Souk el Arba, aidé par le 2^e Bureau militaire de Kalâa-Djerda. Jeudi 31 mai, à 10 h. 30, on nous faisait embarquer de toute urgence sur Marseille, sans même nous permettre d'emporter notre argent et nos femmes. Nous sommes en ce moment des foyers ruinés, séparés et sans travail.

Camarades, vous connaissez notre but ; notre unique but, c'est réussir dans nos intentions syndicales. Notre prestige d'homme a été blessé très profondément : nous avons été très mal traités tout le long du voyage. Nous avons eu la présence d'esprit de ne pas signer notre fiche d'expulsion. On a refusé, car on ne connaît pas les raisons pour lesquelles on nous a expulsés. Car ils ne veulent pas nous dire que c'est parce que nous sommes rentrés dans l'U.G.T.T. Mais nous le savons. Nous espérons votre honorable intervention près du président du gouvernement tunisien, près du ministre de l'Intérieur, pour obtenir notre réin-

tégration en Tunisie, pays où nous sommes nés et où nous avons toute notre famille, et pour voir si nous pouvons avoir notre place toujours à Kalâa-Djerda. Car nous n'avons pas quitté, nous ; c'est la loi injustement qui nous a emportés.

C'est un cri qui part du fond de notre cœur, et de nos femmes et de nos petits innocents enfants, qui s'élève vers vous en appel déchirant. Nous sommes en ce moment comme des agneaux séparés de leur mère, qui crient mais personne ne les écoute.

Nous espérons pour nous et pour le prestige même du syndicat U.G.T.T. que vous réussirez à nous faire retourner en Tunisie. Nous sommes dans les rues.

Adiss Paul, secrétaire général adjoint ; Papagos Tounasi, trésorier général adjoint ; Di Franza, assesseur (syndicat de la mine de Kalâa-Djerda).

En Algérie, il en est de même : la chasse aux militants de l'organisation syndicale, l'Union Générale des Travailleurs Algériens (U.G.T.A.), est ouverte, mais ici, ce sont surtout les Français musulmans que frappe Lacoste.

C'est ainsi qu'au cours de la vaste opération policière qui eut lieu à Alger dans la nuit du 23 au 24 mai, presque tous les dirigeants de l'U.G.T.A. ont été perquisitionnés, et comme l'on n'a rien trouvé chez eux qui permette de les poursuivre, on leur a appliqué, à eux aussi, le fait du prince, en les dénommant « éléments douteux » et en les envoyant comme tels au camp de concentration de Berrouaghia. Ce sont notamment : Aissat Idir, secrétaire général de l'U.G.T.A. ; Gaid Tahar, de la C.E., instituteur ; Bourouiba Hassan, de l'U.L., instituteur ; Bourouiba Boualem, du secrétariat, membre de la C.E., cheminot ; Haddadi Abdelaziz, responsable des cheminots ; Ben Aissa, du secrétariat, membre de la C.E., hospitalier ; Haddadi Messaoud, hospitalier, membre de la C.E. ; Ali Yahia, du secrétariat, membre de la C.E., docker ; Djermone Rabah, membre de la C.E., docker ; Amrani, secrétaire de l'U.L., tabacs ; Zitouni Messaoud, responsable du journal « l'Ouvrier algérien ».

Messieurs Mollet, Lacoste et autres, en Algérie comme en Tunisie, vous avez, une fois de plus, bien mérité du patronat.

Notes d'Economie et de Politique

POUR CEUX D'ALGER !

De Jaurès, parlant des insurgés marocains qu'on voulait fusiller (1912) :

Ils ne seront pas traités comme des combattants, comme des prisonniers de guerre. Ils sont des rebelles. Ils ont répondu à l'invasion par l'émeute, aux mensonges par la ruse, au meurtre par le meurtre, aux obus qui décimèrent les douars, couchant sur le sol des enfants et des femmes, par l'assassinat sauvage.

...C'est nous qui allons leur dire : De quel droit vous êtes-vous révoltés contre l'étranger, votre maître ? Avez-vous autant de soldats que lui, avez-vous autant de canons que lui ? Et vous imaginez-vous par hasard qu'on vous permettra de croire que votre indépendance ancienne était pour vous quelque chose comme une patrie ? Voilà ce que nous leur dirons, et par une bonne sentence bien régulière, par un jugement bien en forme, nous allons les fusiller.

C'est délicieux.

MM. Lacoste et Mollet ont été « délicieux ».

PORTEURS DE FLAMBEAUX

Lorsque, en 1826, Louis XVIII envoya une armée en Espagne pour y rétablir la monarchie absolue, Armand Carrel, officier de l'armée française, mais républicain, joignit un groupe de volontaires français qui passait les Pyrénées pour aller défendre en Espagne la cause « libérale » et, en conséquence, y combattre les troupes françaises.

Plus près de nous, lorsque après la révolution d'Octobre, les membres des missions militaires françaises de Moscou et de Pétrograd reçurent l'ordre de rentrer en France, une dizaine d'entre eux, allant du troupière au capitaine, refusèrent d'obéir et se mirent au service de la révolution russe, afin, tout particulièrement, de la défendre dans la guerre larvée qui lui était alors faite par la France — cependant que les marins de la flotte française de la Mer Noire se rebellaient pour empêcher que cette guerre larvée ne fût transformée en une guerre ouverte.

Pareillement, aujourd'hui, un certain nombre de Français d'Algérie se sont joints à l'insurrection des indigènes et deux d'entre eux ont déjà trouvé la mort.

Entre le devoir de solidarité nationale, et celui de soutenir la cause qu'ils estimaient juste, les uns et les autres ont opté pour le second, malgré les risques énormes que toujours ce choix entraîne.

Il n'est point de pays où l'on trouverait autant d'exemples d'un tel choix que la France, et c'est pourquoi la France occupe une place à part dans l'Histoire.

Ubi justitia, ubi patria, disait Proudhon, là où est la justice, là est la patrie ; seuls, les peuples chez qui ce sentiment est suffisamment répandu sont susceptibles de rayonner au-delà de leurs frontières.

MENDES ET TURGOT

Le rapport que Mendès-France a fait, le mois dernier, au comité exécutif de son parti, dans lequel il expose la politique qu'il faudrait suivre en Algérie, fait inmanquablement penser à Turgot.

Même style et même dessein.

Le style de Turgot dans ses rapports au roi : pondéré, clair et précis ; l'auteur argumente avec le seul souci de convaincre.

Même dessein : celui de réformer pour conserver.

Pour Turgot, il s'agissait de réformer la royauté afin que la monarchie puisse durer ; pour Mendès-France, il s'agit de réformer le régime colonial français afin que l'empire français puisse subsister.

Tout comme les mesures proposées par Turgot pour la France, celles préconisées pour l'Algérie par Mendès sont dictées par la raison. Il n'y a rien que de rationnel et de logique dans tout ce qu'il envisage, aucun argument valable ne peut y être opposé.

Mais c'est précisément pour cela que Mendès ne sera pas écouté ! Pas plus que ne le fut Turgot ! Et qu'il continuera, au contraire, à être, comme Turgot, vilipendé et honni. De même que le ministre de Louis XVI eut contre lui cette Cour et ces privilégiés qu'il voulait soulever, l'actuel président du parti radical a contre lui tous les tenants de cet empire qu'il veut maintenir et tous ceux qui en profitent.

Et cela parce que, comme l'a dit Mommsen, ce n'est pas la raison qui fait l'Histoire, ni même l'intérêt « bien entendu » ; ce sont les passions, les passions qu'allume l'intérêt immédiat.

Chez les uns, passion de domination, passion d'être le maître, le maître absolu, sans limites ni retenues, passion de jouir jusqu'à l'extrême de tous les privilèges ; chez les autres, passion d'être libre et l'égal d'autrui, passion de se sortir de la servitude.

Or, pour résoudre cet antagonisme, la raison est impuissante ; seule, la force est capable de décider qui aura, au moins pour le moment, le dernier mot.

C'est pourquoi Turgot fut limogé et que Mendès a dû démissionner.

Mendès croyait qu'il pouvait réussir en Algérie parce qu'il avait réussi en Indochine. Erreur ! En Indochine la force avait déjà rendu son verdict, Mendès n'avait plus qu'à l'entériner ; en Algérie, au contraire, la question de « qui est le plus fort ? » est encore pendante. Ce ne sera que lorsqu'elle aura été résolue qu'on fera peut-être alors appel, de nouveau, à Mendès, pour tirer les conséquences, comme en Indochine, de ce que les armes auront décidé.

Les Turgot, si intelligents qu'ils soient et si raisonnables que puissent être leurs propositions, n'ont jamais pu éviter les 10 août. Car le cours des choses n'est point « raisonnable », mais dialectique : « tout arrive à l'existence par la discordance et la nécessité ».

VIDÉS D'INDOCHINE

On sait que sur la demande expresse du gouvernement du Viet-nam du sud, les troupes françaises ont dû, au cours de ces derniers mois, complètement évacuer le pays ; aujourd'hui, il n'y a pratiquement plus un seul soldat français, ni au Viet-nam, ni au Cambodge.

Mais ce que l'on sait moins, c'est ceci :

Les importations de France qui, au cours des premiers mois de l'an dernier, représentaient encore les trois quarts des importations totales du Viet-nam du sud, n'en représentent plus, durant

les mois correspondants de cette année, que le tiers !

Quant aux Français d'Indochine (Français d'origine et métis naturalisés), c'est maintenant par dizaines de milliers qu'ils partent. Bientôt, il n'en restera plus un.

Enfin, au Laos, l'Etat qu'on considérait comme le plus « sûr », parce que le plus faible, le premier conseiller de la mission française vient d'être expulsé par le gouvernement pour s'être ingéré dans les affaires intérieures du pays !

Ainsi, il a fallu à peine deux ans, après les accords de Genève, pour que la France et les Français soient tout à fait vidés de la totalité de l'Indochine, de Saïgon comme de Hanoï, du Viet-nam comme de Pnom-penh. Vidés non seulement politiquement et militairement, mais aussi, ce qui est plus grave, économiquement et culturellement.

Etant donné la stupidité de la politique suivie en Indochine après Genève, il ne pouvait en être autrement.

Au lieu d'accepter le fait accompli, au lieu de reconnaître franchement, et dans les faits eux-mêmes, l'indépendance des Indochinois, au lieu de leur laisser la pleine responsabilité de leur politique, on a voulu, par des moyens détournés et souvent criminels, continuer à se conduire en maîtres.

Dans ce but, on n'a pas hésité à armer et à soutenir par tous les moyens possibles une société d'anciens bandits devenus racketters de bordels et de tripots, les Bing Xuyen, et l'on n'a pas hésité davantage à créer un pseudo-terrorisme dans la capitale, avec des grenades transportées personnellement par des officiers français.

Comment voulez-vous que dans de pareilles conditions, le mot d'ordre n'ait pas été partout, chez les anticommunistes, comme chez les « communistes » : « D'abord se débarrasser de la France ! »

Or, il en sera de même demain dans les anciens protectorats de l'Afrique du Nord si on continue à s'y conduire comme on le fait.

Au Maroc « indépendant », on tire à mortier sur un village, Ain-Chair, et on le bombarde par avions, détruisant les maisons, et faisant, au total, 15 tués dans la population civile, dont 6 enfants.

A Tunis, c'est encore plus grave ! Une première fois déjà, depuis l'indépendance, en février dernier, alors qu'on était encore maître de la police, on avait laissé des policiers français instituer un pseudo-terrorisme, par le dépôt, çà et là, de bombes, le soir, dans la ville, et lorsque les coupables furent découverts par le Destour, on se contenta de les envoyer en France (voir la *Lettre de Tunis* d'avril) ; puis, lorsque l'Etat tunisien eut enfin pris le contrôle de sa police, les policiers français n'en reprirent pas moins, en mai, leurs actes de terrorisme, cette fois mitraillant et tuant (voir la *Lettre de Tunis* de juin, ainsi que la presse quodienne), et lorsqu'ils sont découverts et arrêtés par la police tunisienne, on charge de l'instruction de leur procès le même juge que celui qui fut chargé d'étouffer l'instruction du meurtre de Ferhat Hached ! Autrement dit, on couvre les assassins !

Simultanément, afin qu'il n'y ait aucun doute sur la volonté de saboter la coopération franco-tunisienne, on expulse de Tunisie, *manu militari*, trois mineurs de Kalâa-Djerda, coupables d'avoir été parmi les promoteurs de cette coopération, en se mêlant, dans les rangs du même syndicat, avec leurs frères de classe de Tunisie !

Continuez, messieurs ! Continuez ! Continuez à frapper les Français qui œuvrent pour une collaboration loyale avec le peuple tunisien et à protéger tous ces autres Français qui sont décidés aux pires crimes pour redevenir les maîtres ! Continuez ! et alors, malgré tout le désir que peuvent avoir Bourguiba et ses amis de conserver des Français en Tunisie, ceux-ci auront à être vidés... tout comme en Indochine.

COMPLEMENTS AUX « INFORMATIONS » DE LA PRESSE OFFICIELLE

Le « moral »

D'une dépêche de l'Associated Press, reproduite par le *New York Herald Tribune* :

Strasbourg, 10 juin. — Le 21^e régiment d'infanterie est parti d'ici pour l'Algérie hier après-midi, après avoir tout brisé dans sa caserne au cours d'une nuit de désordres et de beuveries, en protestation contre son déplacement. Le régiment avait été prévenu de se préparer à partir, vendredi, mais plusieurs centaines de soldats commencèrent alors, au lieu de se préparer, à tout casser. La police locale et des troupes de sécurité entourèrent la caserne pendant que le tumulte s'y poursuivait durant toute la nuit.

Les soldats marchèrent, cependant, en ordre, hier après-midi, jusqu'aux camions qui les emmenèrent à la gare, mais ils laissaient derrière eux un casernement dont tout le mobilier avait été cassé et les vitres brisées.

Les « réformes »

Du rapport de Mendès-France au comité exécutif du parti radical :

Comment la population musulmane croirait-elle à notre volonté de réformes, croirait-elle, par exemple, à notre volonté d'accorder vraiment des emplois administratifs aux candidats autochtones alors qu'elle constate que le chef des émeutiers du 6 février, l'organisateur de la manifestation dirigée contre M. Guy Mollet, vient d'être nommé membre de la commission chargée du recrutement des nouveaux fonctionnaires ?

Comment croirait-elle que la petite culture musulmane, systématiquement brimée dans le passé, va enfin être aidée, alors qu'on vient de placer à la tête du Crédit agricole un ancien élu européen (il n'y a d'ailleurs aucun autochtone parmi les présidents des caisses) qui s'était distingué par ses campagnes violentes contre toutes les mesures de progrès et contre tous les gouvernements français républicains ?

...Comment parler d'élections, même locales, au moment où n'existe aucune presse que celle des grands intérêts colonialistes, au moment où les cadres musulmans, les intellectuels, les militants sont ou bien dans la rébellion ouverte, ou bien dans les camps de concentration ? D'ailleurs, ceux qui entreraient dans le jeu et accepteraient d'être candidats seraient vite dénoncés par les rebelles comme les agents de l'administration française. Ils savent bien comment et par qui les listes électorales ont été élaborées. Et puis, tant que les municipalités seront ce qu'elles sont, dirigées par les maires actuels, qui croira à la sincérité des consultations électorales ?

C'est l'évidence même ! D'une évidence que seul M. Mollet est à ne point voir.

Le massacre de Rivet et l'arrestation de Maisonseul

Nous avons parlé, le mois dernier, du massacre de Rivet, à 25 kilomètres d'Alger, où 500 Arabes environ furent tués en représailles contre le meurtre d'un boucher européen. Or, d'après l'*Action*, organe destourien de Tunis, c'est ce massacre qui fut la cause directe de l'arrestation de Maisonseul, le directeur de l'urbanisme d'Alger :

M. de Maisonseul, dit l'Action du 4 juin, faisait partie de la Fédération des Libéraux Algériens. C'est par ailleurs un homme respectable, fonctionnaire de rang élevé.

Il recueillait des fonds pour lancer le journal « Espoir Algérie », qui doit sortir bientôt.

Mais surtout, les libéraux ont réuni des documents accablants sur Rivet (le village proche d'Alger où, il y a une vingtaine de jours, une mechta a été détruite après une offensive d'un groupe de l'A.L.N.) ; une enquête sérieuse, avec des noms, des dates, des faits précis, des « aveux » de colons, permettait d'annoncer que 500 civils algériens, non armés, innocents de tout, sauf d'être arabes, avaient été abattus par la population civile européenne.

Ce qui explique l'exode de réfugiés de Rivet vers Maison-Carrée et vers Alger.

La mesure prise à l'encontre de M. de Maisonseul vise donc à intimider les libéraux, pour les empêcher de publier et le journal et le dossier sur Rivet qui risqueraient d'établir nombre de vérités sur le comportement de certains Européens et de montrer de quel côté sont les véritables atrocités.

Depuis lors, Maisonseul a été mis en liberté provisoire, et le journal *Espoir* a paru. Mais nous ne savons pas encore si l'*Espoir* a pu faire état de ses documents sur Rivet ou... s'il lui a fallu se taire.

Comment se prépare « l'amitié franco-musulmane »

De Robert Barrat, le journaliste le mieux renseigné sur l'Afrique du Nord, dans *Témoignage chrétien* du 22 juin :

M. Lacoste a dû convenir lui-même au cours d'une conversation récente avec des Français et des Algériens libéraux que « certains crimes de la soldatesque étaient à faire dresser les cheveux sur la tête ». La Casbah d'Alger a été ratissée de fond en comble le 10 juin, entre 2 heures du matin et 18 heures. Maigre bilan, quelques armes et deux ou trois ronéos récupérées. Mais 2.000 suspects sont parqués dans le stade Saint-Eugène. Pendant 24 heures on les y fait rester debout, bras levés, sans leur donner à manger, et sans leur permettre de satisfaire leurs besoins naturels. — « Beau travail, me disait, il y a quelques jours, un Français d'Alger. Ça fait 2.000 volontaires de plus pour les maquis ». De tels faits sont immédiatement connus à travers toute l'Algérie. Comment s'étonner après cela que la jeunesse algérienne déserte ses cours pour rejoindre les combattants ? A Alger, étudiants, lycéens et même des jeunes filles (1) appartenant à la bourgeoisie musulmane disparaissent chaque semaine ; ils vont grossir les rangs des partisans.

D'autre part, la presse officielle elle-même a signalé qu'un certain nombre de douars se ralliaient, à la suite de l'emploi d'un nouveau moyen « très efficace » : on occupe les points d'eau qui les desservent !

Que, condamnés à périr de soif, eux et leurs troupeaux, les habitants de ces douars se prêtent à toutes les simagrées qu'on leur demande, nous n'en doutons pas ! Mais que ce soit un moyen de préparer l'« amitié franco-musulmane », il ne peut y avoir que des « socialistes » pour faire semblant de le croire !

Signalons, en troisième lieu, qu'un cheminot français d'Algérie, militant F.O., de passage récemment en France, déclarait qu'en Algérie on estime généralement à 300.000 le nombre d'Arabes déjà tués.

Si l'on s'étonne de ce chiffre, du fait qu'il ne cadre pas avec ceux donnés quotidiennement par la presse officielle, qu'on veuille bien tenir compte de ceci :

Le 12 mai, à la suite de l'éclatement d'une grenade dans un café de Constantine (lancée par qui ?), qui ne tua personne, une chasse aux « bicots » s'organisa dans toute la ville européenne et ses abords ; elle dura deux jours et ne prit fin que lorsque le général commandant la région se décida à lancer un « appel au calme ».

Or, la presse officielle (le *Monde*, par exemple), donne comme nombre de Musulmans tués au cours de ces deux journées : 19 le 12 mai et 6 le 13 mai, soit, en tout, 25.

Mais ces chiffres sont faux : le nombre des Arabes tués fut, en réalité, de 49, dont 48 hommes, dont nous tenons les noms à la disposition de qui nous les demandera, et une femme : Doudar Bahidja.

Si, pour des faits qui se sont passés dans une grande ville, au vu ou au su de plus de 100.000 personnes, les communiqués officiels se permettent de diminuer de moitié le nombre des tués, on juge combien ils peuvent le diminuer encore bien plus quand il s'agit de meurtres perpétrés dans le bled, hors de la vue de personne d'autre que les victimes et les meurtriers.

C'est pourquoi il est possible que le chiffre de 300.000 tués donné par le camarade cheminot soit exact.

Au dernier conseil national du parti socialiste, Guy Mollet a déclaré qu'il n'était ni Alexandre II, ni Cavaignac, ni Noske ; c'est exact : aucun de ces trois « rétablisseurs de l'ordre », ne peut s'enorgueillir d'un tel tableau.

Et de ce côté-ci, combien de tués ?

Si l'on peut savoir très exactement, avec les informations des journaux, le nombre des civils européens assassinés, en revanche l'incertitude la plus grande pèse sur le nombre de militaires français tués en action. Et ce n'est certainement pas le gouvernement français ni les communiqués de son bureau « psychologique » qui nous permettront de le connaître.

On doit pourtant pouvoir s'en faire une idée. Dans les villages, chacun sait les noms de ceux qui ne reviendront pas ; dans les petites villes, il est également assez facile de les savoir si l'on s'en donne la peine ; et même pour les grandes villes ou pour un département entier, on peut, en relevant les avis mortuaires parus dans la presse locale, avoir, sinon le chiffre exact des tués, au moins un nombre qui en approche, en deçà.

Faire un tel recensement et le publier serait une importante contribution à la vérité. Aussi, prions-nous ceux de nos lecteurs qui le peuvent, de pratiquer ce recensement, soit pour leur commune, soit pour leur département, et de nous en envoyer le résultat, en nous donnant en même temps le nombre d'habitants correspondant. Nous publierons les chiffres ainsi reçus, et s'ils sont assez nombreux, nous tâcherons d'en tirer une conclusion d'ensemble.

Pour aujourd'hui, signalons seulement qu'Antibes, une petite ville de 25.000 habitants, compte déjà 4 tués.

R.. LOUZON.

(1) C'est moi qui souligne. — R. L.

PROPOS D'UN ANCIEN

à la veille du congrès du Syndicat Autonome des Instituteurs

Dans quelques jours, s'ouvrira à Grenoble le congrès du Syndicat national des Instituteurs. L'ordre du jour porte, outre l'examen de l'action passée, des débats sur de graves questions corporatives, pédagogiques et sociales. Nous aurions voulu les étudier, aussi objectivement que possible, et exprimer nos opinions aussi librement que possible.

LES CONCLUSIONS D'UN CONGRES OUBLIÉ

Nous ne le pouvons pas. C'est que nous sommes dominés par un sentiment préalable qui nous tourmente et nous oppresse. Ce ne sont pas les thèses contradictoires qui nous gênent. C'est l'atmosphère d'un débat où interviendront avec des chances égales, des militants sincères et des imposteurs dont les mensonges successifs assurent la sécurité.

On n'a jamais publié le compte rendu du dernier congrès d'avant-guerre, de 1939. Les raisons invoquées nous semblent quelque peu fragiles. Et cette ignorance volontaire de l'ultime confrontation, avant la catastrophe, témoigne d'une prudence un peu trop opportuniste.

Cependant, la motion qui a clos le congrès n'a rien perdu de sa valeur. Longue et dense, elle affirmait dans une première partie la constance du pacifisme et de l'esprit de classe. Une deuxième partie précisait les devoirs des éducateurs, alors que l'humanité s'enfonçait dans le tourbillon de la guerre : **maintenir intactes les valeurs morales éclairant notre enseignement ; conserver la liberté de l'esprit, sous les servitudes imposées par la raison d'Etat.**

C'est au nom de ces impératifs de la conscience morale que l'on a justifié en 1944 et en 1945, une épuration parfois démesurée, souvent inique, toujours arbitraire.

C'est pour obéir aux mêmes obligations que l'on avait déjà — en toute équité cette fois — rompu sur le plan international, avec les représentants des Instituteurs allemands dont l'uniforme nazi symbolisait la déchéance.

C'est bien aussi d'une épuration qu'il s'agit aujourd'hui. Epuration que nous réclamons depuis longtemps, avec une persévérance qui pouvait paraître suspecte, mais que le solennel témoignage de Khrouchtchev justifie au-delà de son expression antérieure...

COMPLICES DE CRIMES OFFICIELLEMENT RECONNUS

Vous qui avez flétri les crimes hitlériens, aurez-vous le courage de flétrir les crimes staliniens prouvés par celui qui en fut l'un des exécuteurs ?

Lors des procès de Moscou, nous en avions discuté au bureau du Syndicat national. Nous n'étions que quatre (si mes souvenirs sont exacts) : Rollo, Cornec, Pierrette Rouquet et moi à les interpréter comme une sinistre imposture. Delmas lui-même — malgré sa lucidité — en tirait argument contre un régime où la trahison s'installe en permanence aux plus hauts postes. Un autre — qui fut souvent clairvoyant et courageux — jugeait vraisemblables les aveux insensés des hommes d'octobre 1917.

Khrouchtchev simplifie cet examen rétrospectif. Plus de mystère, plus de sorcellerie, aucune des explications savantes et ingénieuses proposées à l'époque ne tient devant la banale et brutale évidence des tortures physiques et morales, des chantages et

des abominables duperies dont usèrent les policiers staliniens. Et tout cela n'est qu'un « petit carré dévoilé » des massives exterminations perpétrées dans l'ombre.

Or ceux qui ont non seulement justifié cette orgie de crimes, ce déluge de sang... mais qui ont prolongé là où ils se trouvaient, comme ils le pouvaient, l'action de liquidation déclenchée par leur maître, seront au congrès, discuteront avec bonhomie du sort des jeunes instituteurs, de la défense de l'école laïque, de l'avenir de l'enfance ouvrière. Fournial, leader respecté du syndicat, n'était-il pas au Mexique, en 1940, lorsqu'une bande de tueurs mitrailla Trotsky, sa vieille compagne et son petit-fils, lorsqu'un coup de piolet stalinien accomplit ce que le tir de barrage n'avait pu réussir. S'il n'a pas participé à l'affaire, c'est parce qu'il faut bien respecter la division du travail et que le métier de tueur exige des qualités qui lui manquent.

AUTOUR DE LA STATUE DU PLUS CRUEL TYRAN DE TOUS LES TEMPS

Cependant que les partis plus ou moins déstalinisés d'Occident condamnent le culte de la personnalité, serait-il inconvenant de relire le numéro de « L'Ecole et la Nation » — revue officielle des enseignants communistes — paru en avril 1953 ?

Lisons quelques titres : **Le plus grand éducateur de tous les temps : Staline ; Notre Chef, notre Ami, notre Frère ; Staline, géant de la Liberté ; Staline et la Paix ; Le souci stalinien de l'Homme ; Liste des ouvrages du « Généralissime Staline »...**

Voulez-vous des vers (! ?) de Henri Bossis :

On l'imaginait éternel
Non pas un homme — un magicien
Faisant la vie toujours plus belle
Impérissable sentinelle
Comme un père au milieu des siens.

S'il fallait mourir pour qu'il vive,
Des millions répondraient : présent !
Staline — c'est la perspective,
C'est l'Histoire-locomotive...

L'avant-garde a frémi. Quelque chose qui craque
Et se brise et se noue dans la gorge de Jacques
La forêt forte et drue, l'orage la secoue.
Songe,

Songe à Maurice en larmes
dans Moscou...

Camarade Staline,
Ton nom sur l'avenir jette des ponts-levis !
Camarade Staline
Ton nom, il est pour nous le pain de notre vie. »
...avec cet aveu déconcertant :
« Ton nom, qui nous fait vivre,
IL AIDAIT A MOURIR !

Voulez-vous de l'Histoire ?

« Ainsi le 23 août 1939, était signé le traité de non-agression avec l'Allemagne. Ce pacte isolait les fascistes de leurs alliés munichois. Le pacte de non-agression, d'autre part, permit à l'Union Soviétique, en gagnant un répit de paix, de développer les conditions matérielles de la victoire sur l'agresseur hit-

lérien ; il a permis Stalingrad. Et Stalingrad a permis la libération de Paris. »

De mauvais esprits objecteront que c'est d'abord le pacte germano-soviétique qui a permis l'occupation de Paris. Mais il n'y a pas contradiction. Il fallait bien que Paris fût occupé pour pouvoir être libéré. Evidemment, entre les deux opérations, il y eut Stalingrad et des millions de morts. Mais puisque le nom de Staline... aidait à mourir !

AU BANC DES ACCUSÉS

Remplacez Staline par Hitler et dites-moi quel serait aujourd'hui le sort d'un enseignant qui aurait écrit ou dit le centième de ce qu'ont écrit et dit en 1953 les délirants apologistes de Staline ?

La revue « L'École et la Nation » dépendait à cette époque d'un comité de rédaction où nous relevons les noms de :

André Voguet, instituteur, conseiller municipal de Paris ; Fernand Saclet-Riou, professeur à l'E.N. de la Seine ; Guy Besse, agrégé, professeur à l'E.N. de la Seine ; Paul Delanoue, Jean Varin, Jules Soletchnik, Yvon Wesoluch, R. Enord, instituteurs.

G. Fournial comptait parmi les collaborateurs...

Le rapport de Khrouchtchev, aujourd'hui diffusé en France, est « aéré » par des intertitres, pris dans le texte :

« La répression la plus cruelle à partir de 1935 ; Staline piétinait les principes ; 70 % des membres du Comité central fusillés ; Aveux extorqués par la force, sous la torture ; Staline responsable des premières défaites russes ; Des centaines de milliers de soldats perdus ; Actes monstrueux dont Staline fut l'inspirateur (il s'agit des déportations massives, de la liquidation de peuples entiers), etc. ».

Ces hommes qui participent librement aux débats du Syndicat, qui demain pourront être élus ou réélus membres du bureau national, portent la responsabilité de cette infernale et sanglante entreeprise, au même titre que les gouvernants de Moscou. Ils n'en ignoraient rien. Ils ont justifié le terrorisme et toutes les répressions inspirées par Staline. En leur accordant, au titre de circonstances atténuantes, le bénéfice de l'ignorance, on les jugerait frappés d'incurable débilité mentale.

Mais le style de leurs apologies prouve une abdication totale de la raison humaine devant l'omnipotence et l'omnipotence du despote. Cela suffit pour qu'ils soient frappés de déchéance. Ceux qui se sont acquinés avec eux, lors d'une épuration administrative organisée pour se débarrasser d'adversaires et de concurrents, n'ont qu'un moyen de se racheter : **réclamer contre les complices du génocide stalinien des sanctions au moins équivalentes à celles qui ont frappé les complices du génocide hitlérien.**

Des syndicalistes authentiques ne se sont jamais aventurés dans ces commissions d'enquête où les rapports syndicaux se perdaient dans les dossiers policiers (quand il y avait des dossiers). Mais ils ont le devoir d'assainir l'atmosphère de leurs syndicats. D'autant plus que l'infamie demeure sous les désaveux et les reniements. Ceux qui, hier, justifiaient les monstruosité stalinienne, couvrent aujourd'hui d'immenses cadavres des ouvriers révoltés de Poznan massacrés par les tanks ex-staliniens.

Ne me dites pas, ô Ponce-Pilates ! que ce n'est pas votre affaire, qu'il faut bien admettre des gens qui jouissent encore de la confiance d'une foule de braves gens et de jeunes abusés.

C'est votre affaire de refuser toute collaboration, tout débat avec des imposteurs. Et si l'abus de confiance persiste, c'est parce que vous continuez à opposer des arguments à ceux qui ne devraient entendre que des accusations, des condamnations, des malédictions !

Sans doute, le syndicat des Instituteurs, étudiera-t-il en son congrès, une question purement pédagogique.

Mais le temps n'est plus aux vastes projets d'avenir, à l'espoir mythique du « Royaume de Dieu ». C'est l'heure du choix, de la détermination, de l'action.

LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT

La réforme de l'Enseignement, provoquée par l'initiative ministérielle, contient trois dispositions immédiatement applicables : **la suppression du concours d'entrée en sixième, l'enseignement commun jusqu'à 13 ans, la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans.**

Une loi, en effet — lorsqu'elle n'est pas occasionnelle ou arbitraire — innove rarement. Elle consacre un état de fait, ou porte le point final à une évolution presque achevée. Les lois laïques de 1881-1887 elles-mêmes n'échappent pas à cette règle générale.

Or, actuellement, par l'intégration de tous les centres d'apprentissage, l'obligation scolaire peut normalement s'appliquer jusqu'à l'âge de 16 ans.

Quant à l'examen d'entrée en sixième, il n'était nullement besoin des épreuves condamnées officiellement de la session de juin 1956, pour en souligner l'absurdité et la nocivité.

Absurde, car la correction des épreuves et le classement des candidats dépendent non de la valeur propre de ceux-ci ou de la vigilance des correcteurs, mais de circonstances fortuites, locales, matérielles qui limitent ou élargissent la clientèle des différents établissements. Ici d'une année à l'autre, on double le nombre des « élus » afin de remplir de nouveaux locaux. Là on refusera dans un cours complémentaire parisien, un enfant qui aurait été reçu facilement, avec le même total, dans un lycée voisin...

Nocif, car il s'agit dès l'âge de 10 ou 11 ans, de séparer de la masse, une « élite » assez nombreuse pour qu'en sorte à la suite de sélections successives, la classe des mandarins et des technocrates, les déchets étant balayés dans la masse ou offerts aux institutions privées.

L'ENVERS D'UNE FAUSSE DEMOCRATIE

On se plaint — non sans quelque raison — de l'apathie intellectuelle de la classe ouvrière, de l'individualisme des jeunes, de « la course aux coefficients », de l'égoïsme de catégorie. Le lycée gratuit y est peut-être pour quelque chose. Autrefois, l'enseignement payant, censitaire, consolidait les privilèges de caste. Mais en face, l'enseignement primaire poussait ses prolongements naturels : cours complémentaires, écoles normales. Les écoles primaires supérieures, aux disciplines rigoureuses, entretenaient — par des méthodes sans doute condamnables — le goût de l'effort ambitieux dans une petite bourgeoisie laborieuse. L'enseignement technique proliférait dans le chaos des formations nécessaires. Les bourgeois des lycées ne représentaient qu'une minorité presque insignifiante.

Dans ces institutions déjà archaïques, la classe ouvrière ne trouvait certainement pas les moyens d'un enseignement conçu pour elle.

Mais la lutte de classes se prolongeait dans l'Université... et des familles prolétariennes ou des parents pauvres de l'« Alma Mater », sortaient un Merrheim, bouquinant son « Larousse » entre les heures d'atelier, un Albert Thierry marquant de sa rayonnante personnalité plusieurs générations d'instituteurs. C'est aux prolongements du primaire que l'on doit dans une large mesure la poussée démocratique du début du siècle, les minorités agissantes du syndicalisme ouvrier, les pionniers du syndicalisme universitaire.

Sans doute tout cela peut-il survivre, mais la compétition des individus a remplacé la lutte collective ; la volonté n'est plus excitée par le désordre des improvisations — et le lycée gratuit s'ouvre facilement à ceux qu'un bachotage précoce a convenablement « préparés ».

Il n'est pas question de revenir sur cette conquête de la démocratie. Mais pour ne pas aboutir à « l'écrémage » des classes populaires, il convenait d'unifier l'enseignement du premier degré, **en supprimant les classes élémentaires des lycées, de détruire le barrage ou le filtre de l'examen d'entrée en sixième, d'imposer le « tronc commun »**, c'est-à-dire les mêmes disciplines fondamentales à tous les établissements, pendant la période de formation ou d'orientation.

LES DEFENSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Les réformes du ministre ne sont pas aussi ambiguës. Et leur efficacité reste douteuse, au moins dans l'immédiat. Mais la tendance qu'elles indiquent suffit pour provoquer chez les mandarins une sorte de délire sacré.

La Société des Agrégés sonne le tocsin. On voudrait se convaincre qu'il s'agit d'une association particulariste, conservatrice et réactionnaire que combattent tous les syndicalistes de l'Enseignement. Mais il est des mandarins à prétentions révolutionnaires, dont la brillante rhétorique associe le « marxisme » et le syndicalisme aux privilèges du secondaire et à l'éminente dignité des humanités classiques.

De bons camarades se laisseront facilement duper. « **La culture exige une lente imprégnation** »... « **Amputer de deux ou trois ans le temps de cette lente culture, c'est sacrifier des notions indispensables.** » Et l'on en discute en style académique. Il serait plus convaincant d'apprécier des résultats.

Nous pousserons l'irrespect et la grossièreté jusqu'à douter de la valeur éducative de ces classes de sixième où l'enfant de 11 ans passe successivement sous les férules d'au moins NEUF professeurs spécialisés. — jusqu'à balancer l'érudition par la science pédagogique qui a conquis ses titres de noblesse non au lycée, mais à l'école maternelle, là où Maurice Weber (cependant professeur de l'enseignement supérieur) décelait « **le germe d'un humanisme nouveau** ».

A quoi bon débattre sur le plan théorique de la primauté du latin, de la nécessité d'un enseignement secondaire « autonome » s'étendant sur sept ou huit années de la vie scolaire ? Vous représentez, messieurs, des traditions séculaires, et l'on peut vous juger sans injustice, sur les fruits qui reviennent à chaque saison. Ni l'esprit critique, ni la curiosité intellectuelle — ces vertus fondamentales d'une élite cultivée — ne caractérisent la majorité des universitaires et des étudiants. Quant à la faculté de résoudre des problèmes imprévus, quant à l'initiative créatrice, ceux de vos élèves qui les possèdent ne le doivent qu'à votre enseignement.

Il faut donc avouer que cette agitation s'inspire surtout de la volonté de garder des situations acquises, de maintenir les privilèges d'un monopole.

A quoi s'ajoute — et c'est le plus grave — la prétention d'isoler l'élite de la masse. Promis au royal sacerdoce, Eliacin doit grandir dans le temple, où le peuple n'est convié, « pour adorer l'Éternel », que lors des fêtes solennelles.

Il importe que le syndicat des Instituteurs prenne parti sans ménagements et brusque les choses. Nous ne sommes pas assez « doctrinaires » pour mépriser les concessions qui maintiennent l'unité. Mais il est des positions fondamentales que l'on n'abandonne pas sans se renier.

« **Le tronc commun** » c'est l'héritage de la vieille **fédération de l'Enseignement, de celle que dirigeaient un « supérieur » comme Zoratti, un « secondaire » comme Mérat, un primaire d'une intelligence synthétique comme Roussel.** Si on l'abandonnait, afin de ménager le syndicat dit secondaire, on justifierait une fois de plus la célèbre formule « **pour être, le syndicalisme universitaire aurait perdu sa raison d'être** ».

Roger HAGNAUER.

Parmi nos

LETTRES

Encore sur l'affaire algérienne. Nous publions trois nouvelles lettres, quoique seule la première, celle de L. Dumas, apporte des éléments de quelque valeur dans la discussion. Mais nous continuons à penser qu'il n'est rien de plus malsain que le silence. Pour avoir le droit de tout dire, il faut s'imposer le devoir de tout entendre.

Notre méthode est-elle efficace ?

Je persiste à penser qu'un examen impartial des faits doit précéder toute position idéologique, ou, plus simplement, qu'on ne peut résoudre un problème sans, au préalable, en connaître et en vérifier les données.

Or, Louzon part de généralisations intellectuelles arbitraires parce que simplistes (la lutte de classe ne se développe chez un peuple que si celui-ci a acquis l'indépendance nationale), ou d'analogies historiques hasardeuses parce que schématiques (Journées de Juin - Répression 1871). Au demeurant, même évidentes (ce qui n'est pas), ces interprétations ne sauraient apporter aucune solution valable au conflit algérien qui est spécifique dans sa complexité humaine, économique, ethnique, culturelle et religieuse, à laquelle s'ajoute le jeu des intérêts et des ambitions particulières.

Louzon fournit des informations pour illustrer sa thèse plutôt que pour la fonder. Mais ces informations proviennent de journalistes politiques qui peuvent fort bien choisir les témoignages en fonction du succès de leur tendance politique plutôt que leur amour de la vérité. Un contrôle sévère serait nécessaire dans le climat fiévreux de ce conflit.

Et croit-on que le slogan : « Tuer du bicot » puisse être admis sans vérification ? Personnellement, mon expérience est courte. Mais aucun de mes amis algériens : un garagiste, un mécano, un pharmacien, un maçon, n'a jamais manifesté une telle rage homicide.

En fait, les informations destinées à étayer, a posteriori, une conception de l'esprit sont unilatérales quand on rejette en bloc tout témoignage contraire comme suspect parce que d'origine officielle.

La seule déclaration officielle acceptée par Louzon concerne les 80.000 Malgaches qui auraient été massacrés par les troupes françaises de la répression.

Louzon écrivait : « ...car la valeureuse armée française a vaincu une fois de plus. Déjà, en 1947, ses mitrailleuses avaient triomphé des Malgaches armés de sagaies : 80.000 Malgaches tués. » Pour dissoudre le doute que j'exprimais, Louzon s'est référé à un discours de M. de Chevigné, gouverneur de Madagascar à l'époque de la répression.

Or, M. de Chevigné disait :

« ...Si la rébellion a fait, hélas ! beaucoup de victimes — peut-être quatre-vingt mille, pour autant que l'on puisse citer un chiffre — l'immense majorité de ces victimes ne sont pas tombées sous les coups de ceux qui ont rétabli l'ordre et la paix... » Et H. de Chevigné précise en soulignant que « des milliers de Malgaches ont payé de leur vie leur attachement à la cause franco-malgache... » puis il évoque « les milliers d'infortunés, en particulier des vieillards et des enfants, morts misérablement au cours d'une vie errante, dans la forêt hostile où les avaient entraînés, contraints et forcés, des meneurs impitoyables. »

Sans doute les problèmes algériens et malgaches ne coïncident pas. J'ai noté plus haut le danger des analogies incomplètes. Mais il reste de cette mise au point un exemple typique de la fragilité des témoignages simplifiés.

Bien entendu, rien dans ce propos ne met en cause ni la sincérité de Louzon, ni son ardent désir de voir cesser une tuerie qui navre tous les gens de cœur, mais il faut y voir le doute quant à l'efficacité d'une méthode dont le manque d'objectivité ne suscite pas l'adhésion.

Louis DUMAS.

On appréciera le ton de L. Dumas. Ceux qui le connaissent, comme moi, depuis plus de vingt-cinq ans, n'en seront pas surpris. Notre intransigeance a pu souvent se heurter à son souci d'objectivité historique (il fut l'un des premiers à baser l'initiation historique scolaire sur l'étude de documents authentiques). Nous reconnaissons bien volontiers aujourd'hui que l'œuvre de rassemblement international des enseignants à laquelle il s'était voué n'aurait pas été possible sans son respect de toutes les tendances et de toutes les opinions.

Ce qui me navre le plus dans le débat engagé, c'est que nos contradicteurs nous ayant collé une étiquette ne répondent jamais à ce que nous disons, mais à ce que nous « devons dire »... selon l'étiquette. On veut absolument que nous soyons aveuglés par des partis-pris idéologiques et incapables d'étudier les faits.

Depuis sa fondation, la « R.P. » a publié des monographies et des études synthétiques sur tous les problèmes coloniaux. Louzon, par exemple, nous a fourni en 1925 sur le problème marocain, en 1930 sur le problème algérien, une documentation que personne n'a discutée sérieusement. Il a également fouillé les affaires tunisienne et vietnamienne.

Il y eut, d'autre part, parmi le personnel politique des hommes clairvoyants qui, sans se placer sur « la position idéologique » de Louzon et de nous, se sont efforcés de prévenir les conflits sanglants par des réformes... dont l'efficacité n'a pu être vérifiée, car l'application en a été systématiquement sabotée par le parti colonialiste. Ce n'est pas faute, s'il est trop tard aujourd'hui pour vérifier les « données » du problème. Dumas aurait-il pu étudier « objectivement » les conditions d'une collaboration franco-allemande, tandis que les occupants et les résistants engageaient une lutte à mort ?

Il y a peut-être quelque simplification dans l'affirmation que la lutte de classe est conditionnée par l'indépendance nationale. Mais c'est la conclusion de multiples expériences menées depuis plus d'un siècle dans tous les pays du monde. Et l'exemple récent des révoltes berlinoise et polonaise contre l'U.R.S.S. en est une éclatante confirmation.

Il est évident que tout Européen algérien ne songe pas à tuer du Bicot. Mais il est, hélas ! établi que le conflit actuel, s'il provoque des attentats localisés contre tous les Européens, provoque aussi des répressions massives contre tous les indigènes. C'est Ben Bahmed, ancien député socialiste de Constantine, qui vient de déclarer au congrès de Lille (30 juin 1956) : « Dans la région de Philippeville, jusqu'à la fin août, on a tué de l'Arabe. »

Evidemment, les témoignages officiels peuvent être récusés, non parce qu'ils sont officiels, mais parce qu'ils sont inspirés du désir de se justifier ou de se forger un alibi. Je ne sais si Louzon a cité exactement M. de Chevigné, mais je dis — sans aucune objectivité — que la citation donnée par Dumas me soulève le cœur. C'est peut-être parce que je viens de lire exactement la même formule dans un communiqué de Varsovie sur les fusillades de Poznan. Ce sont aussi les « meneurs » qui ont entraîné la foule ouvrière. Le même raisonnement logique attribuerait les exterminations des camps nazis au speaker de la radio de Londres...

Il n'est nullement besoin d'ailleurs du témoignage de M. de Chevigné pour juger « l'affaire de Madagascar ». Le témoignage paru dans la « R.P. » d'octobre 1948 nous suffit... nous suffit, parce que personne n'a tenté de discuter les « données du problème » : l'effroyable misère, le travail forcé, la servitude politique... et 80.000 personnes massacrées, 20.000 détenus politiques, 6 condamnations à mort. Il faut reconnaître que si, à Madagascar comme en Algérie, l'affaire est complexe, il est des gens qui trouvent facilement des solutions très simples, plus simples et plus claires même que les boutades polémiques de l'amé Louzon.

Notre « clairvoyance » (sic !) nous abandonne-t-elle ?

Merci de m'avoir adressé le numéro de la « R.P. » où vous publiez deux lettres de désabonnement, dont la mienne, ainsi que les réponses de Louzon et Hagnauer. Je ne trouve malheureusement rien

dans ces réponses qui puisse me faire revenir sur ma décision, ce que vous ne paraissez d'ailleurs pas souhaiter.

Comme il est dommage que la clairvoyance dont Roger Hagnauer continue à faire preuve en ce qui concerne la Russie post-stalinienne (voir le début des « Propos antinationalistes ») l'abandonne subitement quand il parle de l'Afrique du Nord. Et quelle expression malheureuse que celle de « parti des massacrés » qui rappelle un peu trop certain « parti des fusillés »... Décidément, je me sens plus près de ceux que R. H. appelle si élégamment les « truands » et qui ne sont, en vérité, que les plus lucides défenseurs de l'Occident, nouvelle Byzance qui pourrait bien s'écrouler, comme il y a cinq siècles, sous le flot des barbares de l'Est.

NENERT.

Nénert se trompe. Je regrette personnellement sa décision. D'autant plus que l'abonnement à la « R.P. » n'entraîne aucun engagement. Nénert peut fort bien approuver notre clairvoyance dans la question stalinienne et blâmer notre aveuglement dans l'affaire algérienne. L'abonnement à la « R.P. » prouve simplement que l'on est capable de supporter l'expression d'un non-conformisme qui cependant se conforme à une tendance morale : celle de défendre par la parole et par la plume ceux qui n'ont pas les moyens matériels de se défendre contre une puissance oppressive.

Quant aux dangers qui menacent « Byzance », nous les négligeons d'autant moins que nous soutenons — contre Nénert et les « truands » de Rivarol — les syndicalistes européens et américains qui ont favorisé la formation de centrales indigènes, dressées contre la pseudo-Internationale moscovitaire.

Une position fautive et sectaire ?

Chers camarades,

Je crois devoir vous aviser de ma détermination de ne pas renouveler mon abonnement à la « R.P. », tant votre position vis-à-vis du drame algérien me paraît fautive et sectaire.

Déjà, dans la « R.P. » d'avril, Louzon, parlant des « soldats français tués » et des « Arabes massacrés » avait témoigné d'un état d'esprit détestable. Cependant, j'osais espérer que vous apporteriez un correctif à ce propos. Or c'est l'inverse qui s'est produit ; et il ne semble pas que les faits horribles relatés par A. Polito aient réussi à vous émouvoir. Votre lourde ironie de magister n'est pas seulement déplacée : en la circonstance, elle a quelque chose de moralement et physiquement pénible.

C'est se moquer du monde que de laisser entendre que les nationalistes oppresseurs et racistes du Caire travaillaient à l'émancipation des masses musulmanes !

Dans ces conditions, vous comprendrez qu'il me soit absolument impossible de soutenir, même de façon très modeste, une politique que je considère fausement pacifiste, fausement humanitaire, fausement progressiste, en bref : inconsciemment contre-révolutionnaire.

Croyez, chers camarades, à mes sentiments syndicalistes les meilleurs.

Ch. SALENÇON.

Je suppose que c'est à moi que Salençon s'adresse. Je prends donc pour moi ces savoureuses politesses. Et je lui réponds sans plus d'ironie que dans ma réponse à A. Polito.

Il faut vraiment quelque complaisance pour déceler de l'ironie dans mes propos. Les faits que j'ai rappelés, les rapprochements que j'ai tentés se rattachent à des souvenirs ordinairement vécus... qu'il s'agisse en particulier de la Résistance ou de l'épuration. Lourd sans doute. On est plus léger lorsqu'on a renié son passé. Magister — hélas ! par déformation professionnelle — au point de donner à Salençon une petite explication de texte quant à la différence de sens entre tuer et massacrer.

Mais je n'ai pas l'habitude de plaisanter ou d'ironiser en semblables affaires. Je n'éprouve aucun plaisir à tourmenter moralement et physiquement Ch. Salençon. C'est avec une émotion sans doute maladroitement exprimée que je pense aux « atrocités » décrites par A. Polito... et aux autres que

Salençon oublie facilement. Des amis politiques de Salençon pourraient témoigner que la solidarité pour tous les persécutés n'est pas pour nous simple effusion littéraire. Ce qui me donne le droit de condamner l'utilisation démagogique de ces activités pour justifier le régime colonial qui en est responsable, exactement comme nous avons condamné la mobilisation par les staliniens des martyrs de la Résistance, aux fins de leurs machinations politiques.

Nous ne nous moquons de personne. Nous n'avons jamais été chercher notre inspiration au Caire. Il nous suffit de rester fidèles aux traditions syndicalistes... et socialistes. Et il nous suffit sans doute de prononcer de telles paroles pour exciter la verve de Salençon. Peut-on parler sérieusement du socialisme de Jaurès et de Guesde à un collaborateur de la *République libre* — dont le directeur M. Paul Faure, ancien disciple de Guesde, ancien lieutenant de Jean Longuet, ancien leader de la tendance pacifiste et internationaliste, — pour faire oublier sans doute qu'il gagna la confiance du « défaitiste » Pétain, embouche le clairon de Deroulède et chante la gloire de Clemenceau « le Père la Victoire » !

Et c'est sans ironie, mais avec tristesse que l'on voit de vieux camarades comme André Delmas et Ch. Salençon embarqués sous ce pavillon réactionnaire !

R. H.

La R.P. « apologiste de l'Eglise catholique » !!!

De Marguerite Maurice, de Saint-Etienne, nous avons reçu la stupéfiante lettre que voici :

Vous voudrez bien ne plus me comier au nombre de vos lecteurs, puisque la Révolution prolétarienne dégénère au point de faire l'apologie de l'Eglise catholique.

Militante laïque dans une ville ouvrière où les patrons catholiques obligent le travailleur qui adhère ouvertement à la libre-pensée à chercher plus loin un emploi, où les artisans qui s'affichent libre-penseurs n'ont ni clientèle ni débouchés, où la religion s'indique sur fiches à l'entrée de certaines grandes écoles (les Mines, par exemple) ou de certaines entreprises, où les curés des paroisses et les aumôniers des écoles arrachent les enfants aux Eclaireurs de France au moment de la première communion pour les verser aux Scouts de France, où les assistantes sociales lorsqu'elles ont à prendre la défense des vieux s'informent, non de leur quartier d'habitation, mais de leur paroisse, où la « paroisse universitaire » noyauté les établissements secondaires, où le recrutement des travailleurs et du personnel se fait à tous les échelons par protection catholique lorsque les syndicats n'interviennent pas, et., etc., où l'anticolonialisme lui-même cache parfois un secret dessein d'allumer les guerres religieuses, présentant la religion musulmane comme plus cruelle, plus bête, plus forte que la catholique, alors que c'est exactement l'inverse qui est vrai, ainsi que peut en témoigner l'Espagne et certaines régions de France par exemple... J'estime que votre article est une sorte de monstre :

Vous seriez bien inspiré, Monsieur, de lire de temps en temps la Raison, journal de la libre-pensée, pour vous informer sur des faits et des groupes que vous méprisez a priori. Ne pensez pas d'ailleurs que cette critique vous soit faite par un « partisan ». Je n'adhère à aucun parti et je déjais mes actes politiques quand j'en ai à faire en fonction des dangers, des réalisations, des espoirs que me laisse l'actualité.

Je souhaite que cette lettre soit publiée en réponse à votre article de juin dans la R.P. : « Des catholiques à la pointe du combat ».

Je sais que l'on peut m'accuser de beaucoup de choses, mais je n'aurais jamais pu supposer qu'on puisse m'accuser de faire l'« apologie de l'Eglise catholique » ! S'il y a quelqu'un, en effet, qui ne cesse de combattre la religion, toutes les religions, et tout particulièrement le christianisme, il me semble que c'est bien moi !

Mais il est vrai que je ne suis pas de ceux qui, comme les autruches, se cachent la tête pour ne pas voir les points forts de l'adversaire.

Il est incontestable que l'Eglise catholique, ou, tout au moins, l'une de ses fractions, est en train de se

renouveler en se modernisant, et que, par là, elle devient infiniment plus dangereuse.

En acceptant officiellement le transformisme par la voie d'une encyclique papale, le catholicisme est devenu plus redoutable que lorsqu'il vouait Darwin aux gémonies parce que les conclusions de celui-ci contredisaient les enseignements de la Bible ; de même lorsque le catholicisme, par la voix de la partie la plus agissante de ses fidèles et même d'une partie de ses hauts dignitaires, prend la défense des opprimés et des massacrés d'Algérie, il représente un danger beaucoup plus grave que lorsque, comme il y a quelques années, pape romain et archevêque de Cantorbéry émettaient simultanément des mandements livrant les Kikuyus du Kenya au bras séculier du gouvernement britannique à fin d'extermination.

La lutte anticléricale directe, la lutte contre toutes les saloperies commises journellement par l'Eglise est indispensable, mais cette lutte est d'avance vouée à l'échec si ceux qui la conduisent cessent d'être également les porteurs de flambeau dans la lutte contre toutes les oppressions, y compris la domination coloniale et si, comme c'est le cas actuellement, ils cèdent la première place dans ce combat aux tenants de la religion.

Le jour où ce ne seraient plus des libre-penseurs que l'on verrait à la tête de toutes les grandes causes, la libre-pensée n'attirerait plus personne et serait bientôt réduite à disparaître. Or, c'est précisément parce que j'estime que sa disparition serait la plus terrible des catastrophes que j'ai cru devoir tirer le signal d'alarme.

Il est vraiment extraordinaire que l'on ne le comprenne point !

R. L.

Pour la libération des socialistes et des syndicalistes emprisonnés en U.R.S.S. et dans les démocraties populaires.

Un Comité qui porte le nom de « Comité Ouvrier pour la libération des socialistes et syndicalistes démocratiques emprisonnés », s'est constitué en mai dernier. Dans une lettre adressée au Presidium du Comité central du P.C. de l'U.R.S.S. et au Conseil des ministres de l'Union soviétique, ce Comité déclare : « Vous comprendrez que le mouvement ouvrier mondial n'aura de cesse qu'il n'ait obtenu la libération de tous les syndicalistes et socialistes démocrates emprisonnés en Union soviétique, en Europe de l'Est et en Chine et que la mémoire de ceux qui périrent pour la libre cause ouvrière n'ait été lavée ».

La lettre est signée par un grand nombre de leaders des mouvements socialistes et syndicaux, et notamment par le secrétaire de l'Internationale Socialiste, Bjarne Braatoy ; le secrétaire de l'Union syndicale italienne Italo Viglianesi ; le secrétaire général de la Confédération italienne des syndicats libres, Giulio Pastore ; le président du parti social-démocrate de Berlin, Franz Neumann ; le représentant de l'union des Marins japonais, Nishimaki ; le leader du parti socialiste des Etats-Unis, Norman Thomas, etc.

L'appel traduit en russe et accompagné d'une liste des militants ouvriers emprisonnés les plus connus — celle-là même qui fut présentée à Khrouchtchev par Hugh Gaitskell — a été envoyée à de nombreux hauts fonctionnaires soviétiques, tant à Moscou qu'en province.

Le Comité demande à toutes les organisations ouvrières de se joindre à ses efforts. Son adresse : S. M. Levitas, Labor Committee to Release Imprisoned Trade Unionists and Democratic Socialists, Room 401, 7 East 15 Street, New-York 3 (Etats-Unis).

Un syndicat livré aux communistes

La lutte que la section de la Loire du S.N.I. a conduit sans désespérer, des années durant, contre les moscoutaires de tous poils, la désignait singulièrement aux coups du parti stalinien. Dans ces conditions, on conçoit que les élections au conseil syndical aient réveillé à chaque automne, au cœur des ex-amis de la C.G.T., la nostalgie des responsabilités syndicales et la sempiternelle ambition de pousser enfin la section dans le giron communiste. Car, rien n'y avait fait ; ni la patte de velours ni l'attaque ouverte, et à travers les vicissitudes de la vie syndicale, l'équipe responsable avait su maintenir l'indépendance de la section et s'assurer lors des consultations annuelles une immuable majorité. Si bien que les ex-staliniens d'en face avaient, ces dernières années, paru voiler de crêpe leurs espoirs et, toutes griffes rentrées, s'être laissés aller à cette torpeur par laquelle on feint de traiter l'injustice d'un inéluctable destin.

Et pourtant, c'est au moment où le P.C. de ce pays, tout entier intrigué par les dialectiques imprévues des nouveaux maîtres du Kremlin, laissait ses fidèles assis sur une fesse et pantois, que les instituteurs de la Loire apprenaient soudain que leur section s'était rangée sous la bannière de Fournial. Cette conversion inattendue n'est pas le fait, on s'en doute, des post-staliniens désespérés et impuissants ; ni celui des camarades de la majorité d'hier qu'une active fidélité nouait autour des mêmes soucis et des mêmes espoirs, et qu'un passé déjà copieux en empoignades et en traquenards déjoués protégeait d'une grâce communiste aussi subite. Elle est plus pénible encore et mérite d'être connue.

CE QU'ÉTAIT LE GROUPE UNITAIRE DÉMOCRATIQUE

Jusqu'à cette affaire et depuis 1948, la majorité de notre direction syndicale était prise parmi le groupe unitaire démocratique. Ce groupe rassemblait des camarades, fort différents quant à l'esprit et loin d'être à l'unisson sur tous les problèmes, mais que rapprochait une égale passion de la libre discussion et de l'indépendance syndicale, un égal souci de donner le pas à l'esprit d'unité sur tout esprit de secte ou de parti. Après coup, certains ont voulu distinguer dans le groupe un courant corporatiste et un courant syndicaliste révolutionnaire. C'est faire preuve d'un louable souci de clarté. Mais une telle systématisation déforme l'image d'un groupe qui comptait à peu près autant de tendances que d'individus, chacun arrivant là moins riche de doctrine toute faite que d'un généreux besoin d'action, plus soucieux de travailler pour le syndicalisme libre que de se ranger sous une étiquette.

De même qu'il serait peu commode de définir la R.P., la Ligue syndicaliste ou le Cercle Zimmerwald, de même il serait malaisé de cataloguer les camarades du Groupe unitaire démocratique. Ce qui apparaît aujourd'hui comme certain, c'est que ce groupe avait permis à notre section départementale d'affronter victorieusement toutes les tentatives de mainmise du P.C. et, tout en conciliant au maximum les exigences de la discipline syndicale sur le plan national avec celles des liaisons avec le monde ouvrier, d'œuvrer vigoureusement dans le sens d'une laïcité combattive et d'une sauvegarde efficace des libertés.

Jusqu'à cette affaire, la section de la Loire tirait quelque orgueil d'avoir pu, sur les plans revendicatif, administratif, pédagogique et laïque donner satisfaction à ses adhérents et sur le plan social et culturel, demeurer un mouvement révolutionnaire au sens où l'entendaient Roussel et Glay : « *Les syndicats doivent se préparer à constituer les cadres des futures organisations autonomes auxquelles l'Etat remettra le soin d'assurer sous son contrôle les secteurs progressivement socialisés.* »

« *L'Ecole syndicaliste de la Loire* » fut pendant des années une revue dont la lecture ne pouvait déplaire qu'à ceux qui regrettaient d'y être minoritaires. La multiplicité des problèmes qui y étaient abordés, le courage avec lequel certaines discussions y furent menées jusqu'au bout, le climat de liberté, de libre confrontation qui y permit les échanges les plus constructifs, autant de titres de gloire que pas mal de sections départementales de France auraient pu envier. D'autant plus que le bulletin contenait avec cela une excellente documentation administrative et corporative.

LA DISLOCATION

Ce serait ne pas traduire la vérité que de conclure à un « véritable éclatement » du Groupe. Il n'y a d'éclatement que dans la mesure où l'antonomie des thèses se révèle insurmontable, et, en tout cas, plus impérieuse que la nécessité de demeurer dans la voie choisie d'un commun accord depuis des années. Or, sur tous les problèmes de l'heure, l'accord était fait ou pouvait se faire, et jusqu'au dernier moment, tous les camarades — SAUF UN — ont pu espérer que l'équipe allait continuer. Et bien certainement nul n'avait songé — à l'exception du même — à basculer par-dessus bord le travail commun de huit années et à donner la section au P.C. sous le fallacieux prétexte de résoudre des dissonances !

Ce serait encore maltraiter la vérité et atténuer l'acuité du mal que d'expliquer ce drame *interne par une querelle de personnes* — plus ou moins bénigne, plus ou moins sordide. On n'a guère le culte de la personnalité dans ce département... Nul n'aurait pu ni voulu se flatter d'être le chef de ce groupe. Si, le coup fait, cinq camarades ont rejoint le transfuge, ce n'est point par hostilité pour tel autre camarade demeuré fidèle à un idéal qu'ils continuent de reconnaître, mais bien plutôt par ignorance des tractations souterraines entre le P.C. et l'ex-camarade Giry et par souci d'atténuer par leur présence et leur action les effets d'une félonie dont ils n'ont peut-être pas mesuré d'abord les redoutables conséquences.

Ce serait encore maltraiter la vérité que d'imaginer des *divergences assez graves avec le Bureau national* pour provoquer ce schisme d'un nouveau genre, les six rejoignant sous la houlette de Giry le bercail majoritaire, les autres passant à l'opposition. Si divergences il y eut avec le Bureau national, elles ne datent pas d'aujourd'hui et s'exprimèrent toujours loyalement. Elles n'eurent jamais la profondeur des oppositions qui dressèrent les communistes contre Forestier, et il faudrait avoir une vue singulièrement basse pour vouloir identifier la conduite de notre secrétaire national se battant pour *conserver la direction homogène* de son syndicat, et celle de l'ex-camarade Giry se

battant pour briser la direction homogène de sa section et déléguant aux communistes les postes-clés de son organisation.

Ce serait encore maltraiter la vérité que de croire l'unité d'action, même avec présence de la C.F.T.C., telle qu'elle fut prônée par l'ancienne équipe, susceptible de causer la désagrégation du groupe. Sans doute Giry trouva-t-il là un bon cheval de bataille qu'il manœuvra en stratège : il n'est pas difficile, alors que l'école publique est menacée, de mobiliser l'attention des instituteurs en parlant de laïcité ni de leur laisser supposer que des syndicalistes qui vont jusqu'à envisager des unités d'action où sont présents des syndicalistes chrétiens ouvriers ne sont plus tout à fait de vrais laïques. Pourtant, dans leur programme, Giry et ses nouveaux amis, admettent sans barguigner la possibilité de cette union. Il est vrai que c'est en rejetant toute l'activité sociale qui risquait de populariser le S.N.I. On n'aime pas dans certains milieux laisser trop d'initiative à ce syndicat pour tout ce qui touche à l'unité d'action. Place à la C.G.T. ! Surtout, dit Giry dans son programme, il ne faut pas que nous ayons l'initiative de l'unité d'action !

Ce serait encore maltraiter la vérité que de prendre au sérieux des griefs faits à l'ancienne équipe au sujet des motions de synthèse, et de discerner dans ces griefs une raison suffisante de rupture. La synthèse la plus complète n'a-t-elle pas, d'ailleurs, été désirée par Giry, co-auteur d'un programme unique avec les stalinien ; la synthèse la plus anti-démocratique n'a-t-elle pas été voulue par Giry, artisan majeur des apparetements qui ont fait de sa liste incomplète l'otage de la liste des ex-amis de la C.G.T. ?

Il n'est pas plus valable de justifier la rupture en alléguant que certains camarades du Groupe unitaire démocratique étaient davantage « Ecole émancipée » et « Révolution prolétarienne » que de la tendance Forestier. Partisans de l'Ecole émancipée ? Mais alors, pourquoi les camarades de cette tendance présentent-ils chaque année une liste et un programme propres ? Giry sait, mieux que personne, qu'un accord avec une autre liste se traduit en fait par la rédaction d'un programme commun ! Et d'ailleurs, si certaines questions actuelles nous trouvent proches de l'Ecole émancipée, a-t-on oublié les empoignades avec ces mêmes camarades ?

Amis de la R.P. ? Depuis quand, dans une organisation qui se veut libre, est-ce un vice rédhibitoire, et nos dirigeants nationaux se sont-ils émus parce qu'entre autres, Dommanget, rédacteur régulier à l'Ecole libératrice collabore aussi à la R.P., au Monde libertaire, à l'Ecole émancipée ?

Enfin, certains cartésiens impénitents ont trouvé au fond de l'escarcelle cette ultime explication « raisonnable » : le bulletin départemental l'Ecole syndicaliste tendait à devenir une revue culturelle et perdait de son caractère corporatif. Encore que, depuis l'éviction du Groupe, les nouveaux responsables se soient employés à transformer l'Ecole syndicaliste en un aride petit bréviaire à l'usage des amateurs forcenés de barèmes, il n'apparaît pas que l'Ecole libératrice tienne, elle, à revêtir cette tournure étriquée puisqu'elle s'affirme de plus en plus comme un journal culturel, avec des rubriques littéraires, artistiques et scientifiques d'une haute tenue. Sur ce point encore, Giry n'a pas su s'inspirer de ceux dont il prétend incarner dans la Loire la politique (appellation contrôlée).

On a beau gratter, on ne trouve rien que d'obscurités raisons personnelles. Raisons que nous-mêmes ne sommes arrivés à définir avec certitude.

ET VOICI LES FAITS

Premier assaut infructueux (mai 1955). — Giry tente, lui qui avait présidé certaines réunions du comité de liaison intersyndical de ramener toute

notre activité dans les relations intersyndicales de la Loire, à une « manie des contacts avec la C.F.T.C. ». Il nous taxe aux yeux des moins informés de soutiens plus ou moins conscients d'une centrale cléricale, nous discréditant ainsi aux yeux des autres sections et des instituteurs syndiqués de la base. Nous nous efforçons de donner satisfaction à ses scrupules en aménageant nos contacts avec les centrales ouvrières dans le sens et dans les termes mêmes retenus par Giry et le Bureau national. La question paraît tranchée.

Deuxième assaut plus difficile à éviter par conciliation. — Le congrès de Bordeaux 1955 est marqué lors de sa préparation par la volonté nette de Giry d'opposer coûte que coûte et de jurer par venir coûte que coûte au Bureau national, des motions personnelles, se distinguant au moins par la forme de la rédaction à toute motion de la Loire rédigée dans l'esprit de synthèse du Groupe unitaire (avant de se faire le champion du programme unique avec les communistes, Giry se trouvait trop pur pour réaliser une synthèse avec ses anciens camarades de toujours). Echec partiel de Giry. Nous refusons de nous battre contre lui devant un congrès mal informé. Nous croyons finalement que le replâtrage sera encore possible sur le plan départemental.

Troisième et dernier assaut définitif et victorieux. — Le renouvellement annuel du conseil syndical. Quatre mois de travail souterrain qu'on peut résumer ainsi : 1) Refus de Giry d'accepter tout programme, fût-ce le sien, avec nous. 2) Démission de Giry. Il quitte le groupe. 3) Alliance de Giry avec les communistes. 4) Vainqueur, il fait le sourd devant toutes les protestations des membres du Groupe unitaire. Il viole les statuts de la section de façon permanente et refuse de tenir compte de la volonté de la base.

1. — GIRY REFUSE LE PROGRAMME DE SYNTHÈSE

Des membres du Groupe ne pouvant se résoudre à voir se disloquer la majorité qui jouissait de la sympathie des instituteurs, proposèrent à tous les membres du Groupe un programme de synthèse dont l'essentiel était :

— Respect des décisions de la majorité prises au congrès de Bordeaux.

— Maintien des positions propres à la Loire.

Un troisième point précisait que les syndiqués pourraient par un référendum annexé au bulletin de vote donner leur préférence à la première ou à la deuxième partie de ce programme. Une telle consultation permettait de sauvegarder l'unité du groupe tout en lui conservant la majorité, et en lui donnant des indications quant aux vœux des syndiqués de base.

La réponse de Giry fut sans ambiguïté. « Je suis d'accord avec le premier point et je me refuse à toute adjonction. »

2. — DÉMISSION DE GIRY

— Démissionnaire le 23 novembre, le 24, à la réunion commune des candidats, il condamne, en présence des cégétistes le Groupe unitaire, il dévoile une correspondance qui lui était adressée en tant que membre influent du Groupe. Il refuse publiquement le programme de synthèse.

— A l'assemblée générale de fin d'année, solidairement épaulé par le groupe communiste, il fait le procès d'une année de vie syndicale et ne vote pas le rapport moral d'une C. E. dont il est membre.

— Il laisse le P.C. accabler l'Ecole Syndicaliste, douter de l'honnêteté des trésoriers, accuser les membres de la C.E. de faire le lit de la C.F.T.C. de publier des articles injurieux et déshonorants pour le personnel enseignant. Il accuse le groupe de régler ses difficultés hors C.E. et s'appuyant

sur diverses convocations soigneusement collectionnées, apporte au P.C. la preuve que le Groupe se réunissait sans la minorité cégétiste.

Le syndicalisme est un combat, nous le savions. Ce n'est que dans la confrontation des idées que se construit le progrès. Mais le syndicalisme nous avait habitués à des luttes loyales. Jamais les militants battus ce jour-là n'avaient éprouvé un dégoût aussi grand. La majorité des instituteurs n'était pas là ce jour, et c'est dommage ; elle ne pourra pas juger. Elle aurait pu voir comment l'orgueil de dominer peut amener aux pires compromissions. Il n'y a pas de haine dans ces lignes ; il n'y a qu'un écoeurement profond qui nous laissa quelque temps hésitants à reprendre le combat.

L'ALLIANCE AVEC LE PARTI COMMUNISTE

Lorsque les syndiqués reçurent le bulletin qui contenait les instructions pour le vote de renouvellement annuel du Conseil Syndical ils purent constater que quatre listes de candidats étaient en présence :

La liste *Giry* composée de 6 candidats seulement ;
La liste *Perrin* présentée par le groupe unitaire démocratique (liste complète de 32 candidats) ;
La liste *Eyraud* des anciens amis de la C.G.T. (liste complète de 32 candidats) ;
La liste *Beau* de l'Ecole Emancipée (3 candidats).

En parcourant le bulletin avec un peu plus d'attention, ils découvraient que (et c'est là le subtil stratagème qui permettra de sauver l'honneur tout en préparant l'avenir...) DEUX LISTES AVAIENT LE MEME PROGRAMME MINIMUM DEPARTEMENTAL : LA LISTE GIRY et LA LISTE EYRAUD (C.G.T.).

Giry disait dans son préambule :

« Notre liste est incomplète car nous n'avons pas cherché à faire appel à des candidatures ou à les raccrocher. Elle est incomplète et nous n'en sommes pas gênés. Elle constitue l'affirmation d'une position syndicaliste claire et nette et nous demandons aux syndiqués, dans leur vote, de la considérer ainsi : Liste permettant aux camarades d'exprimer leur accord avec l'orientation générale du Syndicat National et avec son courant majoritaire (Forestier-Durand) ».

Les cégétistes disaient dans leur :

« Il est bien entendu que nous ne renonçons en rien à nos conceptions. Notre attachement aux perspectives de la C.G.T. reste intact... Nous appelons nos camarades, quelle que soit leur tendance, quelles que soient leurs idées politiques, à s'unir autour des deux listes qui présentent un programme minimum départemental rigoureusement identique, issu d'une discussion complète et loyale. »

Et les programmes suivaient, rigoureusement identiques, aux virgules près !... En somme pour résumer la situation paradoxale créée par Giry : dans la Loire, Forestier et la C.G.T. ont le même programme. Si vous voulez affirmer avec netteté votre accord avec Forestier, votez C.G.T. ! (la suite de l'histoire le confirmera). La fonction de secrétaire général national n'est pas drôle tous les jours ; mais, se trouver d'un coup marié à Fournial qu'on étripe dans l'« Ecole Libératrice » ce doit être un peu rude !

Ce n'est pas tout !

La liste Giry, avons-nous dit, n'avait que 6 candidats ; elle ne pouvait donc pas avoir plus de 6 élus. Il n'est même pas sûr qu'elle les aurait car le nombre d'élus est proportionnel au nombre total de voix obtenues par chaque liste. Seules deux listes étaient assurées d'avoir un bon nombre d'élus : les deux listes complètes. Il ne faut pas être grand prophète pour prévoir que l'alliance Giry-C.G.T. ne pouvait profiter qu'à la C.G.T.

Ajoutons encore que les grands moyens étaient employés pour faire voter. Chaque syndiqué reçut dans son bulletin une enveloppe timbrée à l'adresse du S.N.I. Les six candidats Giry se présentèrent avec leurs titres de « membre de la Commission Administrative Paritaire », « membre du Comité Technique Paritaire », « membre du Conseil Départemental ». Comme ils furent les seuls à le faire, le syndiqué moyen qui attache, à juste titre, une grande importance aux questions corporatives et administratives, crut que s'il ne votait pas pour Giry, il votait contre la C.A.P., le C.T.P. et le C.D.

Le 23 décembre, on connut les résultats :

LISTE GIRY : 716 bulletins x 6 : 4.296 voix. 4 ELUS.

LISTE PERRIN : 561 bulletins x 32 : 17.952 voix. 17 ELUS.

LISTE EYRAUD : 363 bulletins x 32 : 11.616 voix. 11 ELUS.

LISTE BEAU : 20 bulletins x 3 : 60 voix.

Giry n'avait que 4 élus. Cela n'avait d'ailleurs aucune importance parce que, statutairement, les membres des commissions paritaires et du Conseil départemental font partie de droit du Conseil syndical. *Elus ou pas, les six savaient à l'avance qu'ils seraient au C.S.*

Les communistes avaient 11 élus ; un beau succès inconnu depuis longtemps dans les annales de la Loire.

Le Groupe Unitaire Démocratique 17 élus. 17 sur 32 vous croyez que cela fait une majorité ! Vous vous trompez et vous ne connaissez rien à la nouvelle arithmétique syndicale !

Au Conseil syndical du 19 janvier, faisant enfin apparaître, non comme une maladresse mais comme une remarquable habileté le fameux programme unique, Giry décréta que la liste Giry et la liste C.G.T. étaient apparentées par la grâce du programme unique. « A moins de ne pas savoir lire » les électeurs avaient voté pour un programme d'abord et par conséquent pour les deux listes à la fois ce qui faisait que :

Les quatre élus Giry représentaient la majorité de la majorité — les 11 élus C.G.T. représentaient la minorité de la majorité — et les 17 élus de la liste Perrin, la vraie minorité. Voilà les raisonnements auxquels depuis six mois nous sommes habitués !

Et roulez !...

716 voix Giry + 363 voix C.G.T. = 1.079 voix.

Malgré les protestations, les concessions, les refus de vote les appels aux statuts, Giry va avec 4 élus, constituer une Commission Exécutive homogène (comme le veulent nos statuts) de 11 membres. Les élus du Groupe Unitaire ne participèrent pas à ce vote : ils refusèrent toute responsabilité ne voulant pas travailler en dehors des statuts de leur section.

Giry, imperturbable n'en tint pas compte, les cégétistes firent le 19 janvier 56 une entrée salvatrice dans la section de la Loire. Giry leur donnait la Commission des affaires sociales, la Commission culturelle, la Commission des Jeunes, la Bibliothèque et toutes les trésoreries.

Comment une telle manœuvre a-t-elle pu réussir dans un conseil syndical où nous étions 17 élus sur 32 ?

Par la seule volonté du P.C. Le conseil syndical de la Loire se compose en effet d'une représentation des tendances par voie élective, de 32 membres, et d'une représentation géographique, de 32 secrétaires cantonaux. Or par suite de la négligence de bon nombre de camarades de la base, partisans des courants autres que le courant cégétiste, les secrétariats cantonaux sont en majorité aux mains des communistes. Il n'est pas surprenant qu'à la suite de l'apparement Giry-cégétistes, un vote massif des secrétaires cantonaux en faveur

des propositions de Giry, ait assuré à celles-ci une majorité suffisante, refusant d'admettre la violation pourtant formelle des statuts qu'elle venait de commettre, statuts qui restaient dans la situation présente la seule barrière entre le P.C. et les leviers de commande de la section.

Nous pourrions étudier encore avec intérêt quelle proportionnelle fantaisiste Giry découvrit quand il fallut former la délégation du S.N.I. à la F.E.N. Nous verrions là aussi, que 363 électeurs C.G.T. sont sans cesse favorisés, au détriment des 561 électeurs — Perrin et des 716 électeurs Giry eux-mêmes. C'est un cégétiste qui représente la section à un meeting sur la question algérienne entouré des représentants d'une dizaine d'organisations communistes (satellites compris). C'est un cégétiste qui préside à l'élaboration du rapport le plus important en vue du Congrès de Grenoble. C'est un cégétiste qui a la haute main sur les pétitions concernant l'Algérie et la défense de la liberté de la presse.

QUE FALLAIT-IL FAIRE ?

Le programme commun Giry-C.G.T. prévoyait le référendum ou le Conseil syndical extraordinaire en cas de *non-unanimité* de la Commission Exécutive sur une question non prévue et mettant en jeu la vie même de la section. Cette disposition nous paraît irrecevable parce qu'elle donne le droit de veto à n'importe quel membre de la C.E. Nous avons fait notre possible pour qu'elle soit abandonnée. Elle a été maintenue. Eh bien ! maintenue pour maintenue, elle devait jouer pour tout le monde.

Dès le Conseil syndical de prestidigitation du 19 janvier il n'y avait pas unanimité, sur une question grave. Nous avons demandé un Conseil syndical extraordinaire, on nous l'a refusé. Nous avons demandé un référendum : on nous l'a refusé.

Alors nous avons quand même organisé un référendum en faveur de nouvelles élections sur des listes complètes et non apparentées. Nous appuyant pour cela, sur une lettre de Forestier reçue le 20 janvier par Barlet et qui se terminait ainsi :

« EN PRESENCE D'UNE PAREILLE SITUATION C'EST LE BON SENS QUI DOIT PREDOMINER ET LE BON SENS CONSISTE A NE PAS S'ENLISER, S'ENFERRER. FAITES-DONC DE NOUVELLES ELECTIONS ».

495 instituteurs syndiqués nous ont répondu favorablement, dont un des membres influents de l'actuelle C.E. Mais la Commission exécutive a refusé d'en tenir compte. Giry vient de faire voter par le Conseil syndical un ordre du jour dans lequel il conteste ce référendum et se réjouit de voir que les trois quarts des syndiqués l'ont ignoré. La mauvaise foi apparaît un peu plus loin quand, dans le même ordre du jour, Giry se réjouit de voir, qu'en fin d'Assemblée générale, à Pâques, 98 syndiqués ont déclaré qu'ils étaient satisfaits de la situation actuelle.

Voilà où en est la logique dans la section de la Loire-nouvelle-formule ; 495 syndiqués ce n'est rien, 98 syndiqués c'est une indication dont il faut tenir compte.

Toutes nos protestations sont restées vaines. Dans toutes les assemblées, Conseil syndical, ou Assemblées générales, Giry a toujours trouvé l'appui sûr des troupes communistes. Comme il a dû l'apprécier ! ce soutien, lui qui a si souvent été obligé de ruser pour les neutraliser !

Enfin, dernièrement nous avons adressé notre démission du Conseil syndical. Nous suivrons en observateurs le travail de la C.E. parce que nous le devons à nos électeurs, mais nous ne collaborerons en aucune façon avec d'aussi déloyaux adversaires. Contre la dictature et l'arbitraire, contre la méthode du coup d'Etat, des alliances à bascule,

des trahisons successives, dans toute société démocratique, l'insurrection est le plus sacré des devoirs. Notre démission sera, au moins une sorte d'insurrection morale.

Pourtant ? il y avait peut-être une solution. Forestier l'avait trouvée ; il fallait refaire les élections ! Pourquoi ne l'a-t-il pas imposée, cette position de sagesse et de bon sens ? Comment a-t-il été informé ? Nous l'ignorons. Nous regrettons qu'aucune réponse n'ait été donnée à nos demandes d'arbitrage national, de réunion de conciliation. Les solutions extrêmes auxquelles nous arrivons auraient pu être écartées.

En tout cas, dans la Loire, tout va bien (sic). Pourvu que les cégétistes arrivent à mettre suffisamment d'eau dans leur vin, ils arriveront à faire de la section de la Loire, un excellent satellite utilisable en toutes circonstances.

Attendons maintenant les consultations de fin d'année. Quelle que soit la bonhomie actuelle de nos ex-amis de la C.G.T., on se demande ici, si elle sera toujours aussi souriante lorsque Giry, poursuivant son ascension élégamment entreprise, s'emploiera à leur faire lâcher prise et à les culbutter hors des plates-formes où il les a hissés. Sans doute notre ancien camarade est-il riche d'expédients et saura-t-il trouver le concours d'honnêtes garçons dans une œuvre qu'il dira de salubrité. N'importe ! ce nettoyage des écuries d'Augias ne se fera pas sans éclaboussures, et le Préfet d'un nouveau genre qui monte à notre zénith pourrait bien en être taché !

Pour les démissionnaires du Conseil syndical, membres du Groupe Unitaire Démocratique :

PERRIN, BARLET, FOLCHER, DUPERRAY, FRANC, TESTUD, GENEVRIER, A. RIOULT, TADIVAT, COLOMB, R. CELLIER, MALLAY,

LES MEMBRES DE LA LISTE E. PERRIN DEMISSIONNENT DU CONSEIL SYNDICAL

Les manœuvres décrites et dénoncées dans l'article publié ci-dessus aboutissant à la domination de la section de la Loire par la C.G.T. et le parti communiste — alors que la liste cégétiste n'a obtenu que 363 voix contre 561 à la liste Perrin et 716 à la liste Giry — les élus de la liste Perrin ont démissionné par une lettre dont nous publions la conclusion et les signatures.

Devant cette absence de scrupules, nous sommes aussi désarmés en étant présents au Conseil Syndical que si nous n'y étions pas. Bien plus, nous donnons à nos électeurs l'illusion que la vie syndicale est encore acceptable sous les formes actuelles. En jouant avec ceux qui trichent, nous nous faisons complices des tricheries et nous trahissons nos électeurs. Cela a assez duré !

Nous avions compté sur un arbitrage national, sur une normalisation de la vie syndicale. Rien n'arrive.

Contre un tel état de fait, seule la protestation reste le devoir de militants syndicalistes fidèles à leurs électeurs. Les membres de droit de votre liste au C.S. et à la C.E. garderont des postes que les élections de décembre 55 n'ont pas remis en cause. Nous serons leurs fidèles soutiens. Ils approuvent notre attitude et resteront les porte-parole de la liste Perrin, démissionnaires par protestation.

Les membres « Groupe unitaire démocratique » Etienne PERRIN, Barthélemy BARLET, Jean DUPERRAY, Félix FRANC, Georges FOLCHER, Angèle RIOULT, Valérie LEDUR, TAVAUD, TARDIVAT, Mlle REVOL, Norbert MALLAY, Rose PLASSON, André FASSIN, Henri COLOMB, Renée CELLIER, Henri GIRY, MASSON-TSCHERTER.

(Félix Franc, Rose Plasson, Barthélemy Barlet restent au conseil syndical en tant que membres de droit, comme membres élus de la commission administrative paritaire tout en approuvant la démission.)

L'approuvent également à titre individuel des secrétaires canoniques comme Marcel Testud, Jean Barlet, Jacqueline Talon, Gagnaire.

C'est un livre court et qui va loin. Aux antipodes, d'abord, du lieu où se situait *L'Etranger*. A l'extrême pointe d'une hypothèse à partir de laquelle Camus distribue son œuvre.

Au soleil d'Oran se substituent ici les brumes d'Amsterdam. Ce fut là-bas la tragédie d'un être absent du monde, d'un innocent pour qui un univers sans consistance s'emplit pourtant d'un bonheur fulgurant à l'aube de la mort. Et c'est, ici, la comédie d'un roué qu'anime la frénésie de la présence — dans la vie et dans le cœur des hommes, par domination ou communion — et qui, à l'issue du livre, va peut-être mourir seul, ivre de fièvre et d'alcool, dans un hôtel borgne, à moins qu'il n'en sorte demain pour reprendre sa triste quête de pureté dans un monde de coupables — si innocents, pourtant, dès qu'on les confronte à soi-même !

Au même titre que le Meursault de *L'Etranger*, le Clamence de *La Chute* est un personnage élaboré, non à partir d'une situation et d'un milieu, mais d'une idée de l'auteur. Pas plus dans cet ouvrage que dans les autres, Camus n'est un romancier, c'est-à-dire un homme qui entre dans la réalité de plain-pied et y progresse suivant les voies de l'observation objective. Ses personnages partent d'un point donné par l'auteur et ils se dirigent vers un autre point où d'avance il a décidé de les mener, non sans quelques sinuosités où le merveilleux « récitant » qu'est Camus leur indique les points intéressants ou curieux du paysage. Meursault, aliéné au monde, et, à l'opposé, Clamence, empoigné par la frénésie du monde, restent l'un et l'autre fidèles à l'hypothèse qui les engendre, et dont rien ne peut les distraire, sinon la propre ironie de l'auteur, qui prend parfois ses aises et ses distances. Meursault ignore le monde, tandis que Clamence entend se l'appropriier tout entier. Et nous voilà bien, à l'autre pôle, dans la grande oscillation de l'homme absurde.

C'est une chose assez curieuse que ce retour à Meursault par le biais du négatif de Meursault. Deux fois au moins la pensée de Camus a tenté d'y échapper : par la révolte et par la communion fraternelle. Deux tentatives médiocrement réussies, surtout celle de la communion, dont *La Peste* avait grand peine à nous convaincre que, pratiquée par le volontaire sacrifice d'un être à une communauté de nécessité ou d'occasion, elle pût être une solution pour l'homme dont la passion se heurte à l'inexorable silence du monde.

Toute l'œuvre de Camus pourrait, en un sens, s'appeler quelque chose comme « La Limite ». C'est à la périphérie de la vie, sur la frange où l'exaltation, la tendresse, la cruauté et le renoncement font en fin de compte bon ménage, c'est là seulement, semble-t-il, que Camus est à l'aise. Compte tenu des exigences mêmes de sa pensée, il est néanmoins probable qu'il aimerait prospecter d'autres domaines, ceux, précisément, qui sont inclus dans ces limites. On sait qu'il l'a tenté ; on ne voit pas qu'il y soit parvenu. C'est que le domaine en question, il ne peut l'accepter tel quel, ni davantage y trouver toute faite cette communauté fraternelle où l'on dialogue. Après l'homme absurde, après l'homme révolté, Camus nous devait un homme réconcilié avec le monde. Il nous le doit toujours. Il nous le devra sans doute longtemps encore. Car un homme de cette exigence n'a pas la réconciliation facile, et il faut l'en féliciter. « Assumer » le monde, comme tant d'autres, pour simplement s'y soumettre, cela n'est pas dans ce style de vie dont il nous entretenait naguère, dont il cultivait en nous l'espoir, et dont il ne nous dit plus rien aujourd'hui, sinon en nous laissant supposer qu'il faudra longtemps encore prospecter les franges et nous limiter, en fait de style, à une discipline d'abstentions plutôt que d'engagements véritables. Descartes n'est pas loin : « Comme un homme qui marche seul et dans les ténèbres, je me résolus d'aller si lentement, et d'user de tant de

circonspection en toutes choses, que, si je n'avançais que fort peu, je me garderais bien, au moins, de tomber... »

Dans l'exigence communautaire de l'homme absurde, il y a le monde fraternel qu'on assume, et le monde tout court qu'on accepte. Et celui-ci devient inacceptable dès que le premier fait défaut. L'homme de charité qui apparaissait dans *La Peste*, et l'homme révolté lui-même n'ont rien de mieux à faire, en l'absence d'une communauté fraternelle née de la raison et du cœur, qu'à rejoindre les positions initiales de l'homme absurde. C'est là le moindre mal. Le pire eût été un ralliement au monde tel qu'il est, et, un degré au-dessus, le saut dans la métaphysique qui transcende déraisonnablement le désir.

La sollicitation de Camus n'a pas, nous semble-t-il, de réponse prévisible dans le domaine des vœux qui a la littérature pour véhicule ; elle déboucherait, au contraire, d'une activité intellectuelle et pratique issue d'une sociologie qui aurait à la fois le souci d'une communauté fraternelle qu'on assume, et d'une société que rendrait acceptable l'action qu'aurait sur elle cette communauté. Nous n'indiquons, bien entendu, cette solution que pour mémoire, car, loin de s'épanouir avec le temps, ses prémices mêmes s'amenuisent.

Ceci dit, Camus est fort prudemment retourné au monologue de l'homme absurde, par l'entremise d'un personnage composite qui appartient à la micro-sociologie par quelques aspects du monde qu'il nous dévoile durant les pauses de son périple. Psychiquement, Clamence est en fin de compte un bon garçon assez tâtilon sur les principes, et qui a découvert peu à peu l'inanité du monde — de son monde et de lui-même — et qui, très dialectiquement, essaie à la fois de le fuir et de se l'approprier. Ivan Karamazov, Stavroguine, Chatov, Sanine étaient des philosophes de cette espèce ; et Nietzsche naturellement, pour citer un personnage réel. Tous grands contempteurs du monde, et quelques-uns nostalgiques d'une aristocratie dominatrice élaborée dans les sous-sols d'une imagination délirante.

Se détruire soi-même pour devenir Dieu, s'accuser sans relâche pour avoir le droit absolu de juger : deux aspects voisins de la logique délirante qui est l'une des tentations de l'homme absurde, sa sagesse, selon Sisyphe, étant au contraire l'intelligence de sa misère où il trouve finalement le bonheur.

Il y a plusieurs façons de sortir du cercle tragique : mourir sans phrase ; ou bien, brisant le cercle au point de plus forte pression de la vie quotidienne, rentrer dans celle-ci par le drame, qui laisse espérer une issue ; ou bien encore par la comédie.

« J'ai maintenant tué tous les dieux au quatrième acte... », écrit Nietzsche. Où prendre le dénouement tragique du conflit ? Faut-il que je commence à songer à un dénouement comique ? »

Clamence, comme l'un de ses illustres prédécesseurs dans la si riche littérature de la confession publique, nous tire la langue par-delà sa mort au monde comme il faut et tel qu'il est, quand il renaît, maintenant immortel à sa manière, « juge pénitent » d'un monde tragi-comique qu'il organise chaque soir à sa guise.

L. D.

Le gérant : J.-P. FINIDORI

Imprimerie « E. P. »,
232, rue de Charenton,
Paris (12^e).

LE SYNDICALISME OUVRIER FRANÇAIS

de Colette CHAMBÉLLAND
(Les Editions ouvrières)

On a beaucoup écrit sur le syndicalisme français. De gros livres et de petites brochures de propagande. On n'avait jamais tenté de nous donner en une forte brochure un « condensé » de cette histoire.

Que le terme de « condensé » n'abuse point. Il ne s'agit pas d'une simplification où les faits sont préparés sur des lamelles ou en des éprouvettes de laboratoires.

C'est beaucoup mieux que cela. Un essai presque complètement réussi pour définir, décrire et caractériser la longue « route en lacets » qui symbolise le syndicalisme ouvrier français.

Colette Chambélland est évidemment bien placée pour composer une œuvre aussi dense et lourde de problèmes. A sa naissance, nous l'appellions « la sœur cadette de la « R.P. » dont le labeur désintéressé de ses parents avait assuré l'existence. Qu'elle ait subi l'influence du fondateur de la *Vie ouvrière* et du fondateur de la *Ligue syndicaliste*, voilà ce qu'elle ne pourrait ni ne voudrait contester. Aussi a-t-elle pu parler du syndicalisme de 1900 à 1914, de la crise de la guerre et de l'après-guerre de 1914 à 1921, de la grandeur et de la décadence de la C.G.T.U., de la magnifique expérience de 1936, des troubles de l'avant-guerre (1936-1939)... avec plus que de l'exactitude historique, en une vivante évocation du « climat » que la sobriété du style rend plus saisissante.

Est-ce par discrétion que Colette Chambélland n'a pas cité sa « sœur aînée », la « R.P. », au cours de la longue et difficile lutte contre la colonisation stalinienne et la collaboration gouvernementale jusqu'en 1936 ? Nous aurons l'occasion d'y revenir. Il est des influences qui ne se mesurent que longtemps « après coup ».

Faut-il regretter aussi que dans un tel ouvrage on maintienne la confusion — que j'ai signalée, souvent et vainement — entre deux mesures de la Constituante qui se succèdent logiquement, mais ne se confondent pas. Le décret du 17 mars 1971 supprima les corporations donc liquida le passé et la loi Le Chapelier de juin 1791, interdit les coalitions ouvrières, donc prévint l'avenir.

Un autre regret sur une erreur beaucoup moins grave. A propos du tract « Paix immédiate » lancé en septembre 1939 — dont j'ai conté l'histoire dans la « R.P. » de septembre 1949 — Colette Chambélland écrit « certains militants signent avec quelques personnalités comme Giono, Déat, un tract « Paix immédiate ». Lorsque les militants syndicalistes ainsi désignés ont signé le tract présenté par Lecoin et Giroux (des Postiers), Déat n'avait pas encore été touché. Il ne signa qu'après nous... peut-être parce que des syndicalistes connus avaient déjà signé... et renia bien vite sa signature, lorsque des poursuites eurent été engagées. Quant à Giono, je n'ai jamais su s'il avait simplement approuvé l'idée du tract ou s'il en avait connu le texte.

Ce ne sont pas des critiques que nous formulons. Au contraire. Le plus bel éloge que l'on puisse faire du livre c'est de constater que Colette Chambélland n'a retenu des confidences recueillies que ce qui peut enrichir l'histoire ouvrière. Utile leçon pour les jeunes de sa génération. Qu'ils lisent la brochure pour retrouver « le long travail de germination progressive » par lequel, selon Lucien Febvre, s'est créé le syndicalisme ouvrier... et surtout pour découvrir le « trésor » caché dans ce terrain bouleversé et dépouillé par tant d'invasions étrangères. — R.H.

Cercle Zimmerwald

LA REUNION DU 1^{er} JUILLET

Malgré l'approche des vacances, et en dépit d'un changement de date dont nous nous excusons, la réunion consacrée aux grèves espagnoles et à la crise du régime franquiste avait réuni, 78, rue de l'Université, une bonne assistance de militants français et espagnols.

« Il est sûr que les grèves espagnoles, nous dit

le camarade Solano, se trouvent maintenant éclipsées par des événements plus récents et plus sensationnels : la déstalinisation en U.R.S.S. et la révolte ouvrière de Poznan, mais on aurait cependant tort d'en négliger l'importance. » Et il nous fait la surprise de nous présenter un étudiant qui fut rendu responsable du mouvement des étudiants de Madrid et qui dut, lui aussi, prendre le chemin de l'exil.

Une nouvelle génération qui se trouve dans une situation un peu étrange, élevée dans une ambiance totalitaire, celle de la Phalange, commença, en 1945, à s'en éloigner, pour parvenir finalement à une opposition beaucoup plus nette. Une grève « officielle » pour Gibraltar se transforma en une manifestation antigouvernementale, il y eut une démonstration devant la direction de la police et même la prise d'une station émettrice de radio. En 1954, se formèrent de nombreux groupes d'études parmi les étudiants madrilènes : il y eut près de quatre-vingts. Ces groupes se rassemblèrent, éditèrent trois numéros d'un bulletin à tendances socialistes. Les étudiants se déclarèrent contre l'Etat en général et contre les « chefs » désignés par Franco. Les obsèques d'Ortega y Gasset furent l'occasion d'une importante manifestation : trois mille étudiants traversèrent Madrid avec une couronne et, au cimetière, plusieurs discours anti-franquistes furent prononcés.

Et ce jeune étudiant nous brosse ensuite un tableau de la situation politique et économique en Espagne, insistant particulièrement sur la misère des travailleurs : il existe un prolétariat agricole dont le « revenu » annuel ne dépasse pas vingt mille francs français !

Après quoi, l'orateur du P.O.U.M. se félicite de cette relève des générations, de cette naissance de nouvelles forces : actuellement, soixante pour cent de la population espagnole sont des moins de 35 ans, et l'opposition des jeunes au régime se développe on pourrait dire instinctivement. Les jeunes, qui n'ont pourtant aucune notion de notre guerre civile, se dressent à leur tour contre le régime totalitaire. Il existe un sourd mécontentement dans l'armée. La tension entre l'armée et la Phalange ne s'atténue pas. La situation au Maroc est difficile. Les grèves de Pampelune, Saint-Sébastien, et surtout celle de Bilbao ont montré que la capacité de lutte des ouvriers espagnols reste un fait avec lequel il faudra de plus en plus compter.

A la suite de ces deux très intéressants exposés, il y eut comme à l'habitude, de nombreuses questions et un échange de vues fructueux.

Prochaine réunion du Cercle fin septembre.

D'où vient l'argent

MOIS DE JUIN 1956

RECETTES

Abonnements ordinaires	57.400	
Abonnements de soutien	17.500	74.900
Souscription		2.900
Vente « R.P. »		650
Vente « Refus de parvenir »		650
		<hr/> 79.100
En caisse à fin mai		275.681
		<hr/> 354.781
DEPENSES		
Impression et papier (mai)	81.430	
Impression et papier (juin)	78.194	
Frais d'expédition	12.102	
Téléphone	3.055	
		174.781

En caisse à fin avril :

Espèces	35.286	
Chèques postaux	144.714	
		180.000
		<hr/> 354.781

Le manque de place nous contraint à renvoyer au prochain numéro la liste des souscriptions et des abonnements de soutien.

VIENT DE PARAÎTRE :

Le premier numéro de

Cercle ZIMMERWALD

Bulletin trimestriel (juillet-août-septembre 1956)

Au sommaire de ce numéro :

Lettre aux membres du parti
communiste français

Le testament de Lénine

Khrouchtchev a dit

La Lettre de 1924

Autres documents

Le 28 Juin à Poznan

LE NUMERO : 150 francs

5 exemplaires : 600 fr.

10 exemplaires : 1.000 fr.

Envoi franco contre versement au compte de Chèques Postaux :

Cercle Zimmerwald, Compte 8490-16 Paris

Siège social : 78, rue de l'Université, Paris (7°)

Adresser la correspondance à Cercle Zimmerwald

Boîte Postale 61-07, Paris (7°)

Lisez :

R. LOUZON
LA CHINE



- SES TROIS MILLENAIRES D'HISTOIRE
- SES CINQUANTE ANS DE REVOLUTION

Prix de l'ouvrage : 400 francs franco

Pour les commandes de plus d'un exemplaire : 300 francs franco



DEUX JUGEMENTS :

CELUI D'UN MARXISTE :

« Nous avons ici une histoire marxiste de la Chine, une interprétation marxiste de la plus vieille des civilisations humaines encore existantes, et elle a été composée par l'un des plus grands maîtres et des plus grands penseurs marxistes vivants. »

F.A. RIDLEY.
(The Socialist Leader.)

CELUI D'UN ANARCHISTE :

« Un livre qui prolonge les vues du grand Reclus, dans un sens discutable peut-être, mais qui révélera à certains l'un des esprits les plus avertis de tout ce qui se passe sur la planète ; un des livres de géographie politique qui s'imposera par sa clarté, sa vigueur, sa puissance de synthèse. »

(Cahiers des Amis
de Han Ryner.)